



Département
des Landes

PRÉFÈTE
DES LANDES
Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

pôle emploi

ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
des Landes

santé
famille
retraite
services
Sud Aquitaine

Pacte territorial pour l'insertion 2021-2025

Département des Landes



| | |
|---|-----------|
| PRÉAMBULE | 2 |
| INTRODUCTION | 3 |
| A - L'objet du Pacte Territorial pour l'Insertion | 3 |
| B - La méthode d'élaboration du Pacte Territorial pour l'Insertion | 4 |
| II. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC | 5 |
| A - Données clés | 5 |
| B - Qualification des freins à l'insertion | 7 |
| III. LES ENGAGEMENTS DES SIGNATAIRES DU PACTE | 11 |
| A - Les orientations partagées en faveur de l'insertion | 11 |
| B - Les objectifs du PTI 2021-2025 | 14 |
| C - Les engagements de chacun des signataires | 23 |
| IV. LES FICHES ACTIONS 2021 | 61 |
| A - Proposer un accompagnement adapté et des parcours cohérents aux publics en insertion | 61 |
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité | 65 |
| C - Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente | 81 |
| V. LA GOUVERNANCE DES POLITIQUES D'INSERTION | 84 |

PRÉAMBULE

Depuis plus de 10 ans, le Département des Landes est engagé avec ses partenaires dans la définition et la conduite des politiques d'insertion, dans une stratégie visant à accompagner les publics en situation de fragilité ou éloignés de l'emploi, vers une insertion sociale et professionnelle durable. Cet engagement se fonde sur la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le RSA, qui confère au Département un rôle de chef de file en matière d'insertion et de responsable de la mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Pour la période 2021-2025, le Département des Landes a fait le choix d'élaborer un document d'orientations stratégiques unique et décliné en un plan d'actions opérationnel, réunissant Programme Départemental d'Insertion (PDI) et Pacte Territorial d'Insertion (PTI). Il décline les engagements de l'ensemble des partenaires signataires dont le Département, en référence à un socle d'objectifs partagés. La réalisation du nouveau PTI selon cette approche intégrée, a été permise par la qualité des partenariats existants et la mobilisation de l'ensemble des parties-prenantes dans le cadre de la concertation décrite ci-après.

Le nouveau PTI des Landes 2021-2025 a ainsi vocation à articuler l'ensemble des stratégies et cadres d'intervention des partenaires en matière d'insertion et d'emploi. Il constitue à ce titre le document de référence pour la mobilisation et la mise en œuvre des actions et des moyens issus :

- De l'offre de « droit commun » de l'ensemble des partenaires signataires du PTI, dont notamment celle du Département en matière d'insertion sociale, de remobilisation et de levée des freins à l'emploi ;
- De la Stratégie Pauvreté, en particulier des actions visées par la Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi (CALPAE) conclue entre le Département, l'État, Pôle Emploi et la CAF en juin 2019. La participation de Pôle Emploi et de la CAF à la signature de cette convention, qui représente une configuration unique en France, matérialisait déjà la volonté commune de s'inscrire dans un cadre d'actions et une gouvernance partagée en matière d'insertion et d'emploi ;
- De la programmation des fonds européens, dont l'évolution des priorités d'intervention pour la période 2022-2027 se trouve reflétée dans le PTI qui constitue le cadre de la stratégie territoriale d'insertion sur lequel s'appuiera la prochaine subvention globale du Fonds Social Européen (désormais FSE+) ;
- Des travaux issus du Comité Nouvelles Solidarités, initiative du Département visant à recueillir la parole des acteurs du territoire sur les nouveaux besoins de solidarité consécutifs à la crise sanitaire due à la COVID-19.
- De l'ensemble des autres démarches contractuelles entre les signataires du PTI :
 - Convention relative au dispositif départemental d'orientation et au droit à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, conclue entre le Département, l'État, la CAF, la MSA, Pôle Emploi, l'UD-CCAS et l'Udaf des Landes ;
 - Convention de gestion du RSA, conclue entre le Département, la CAF et la MSA ;
 - Convention de collaboration entre Pôle Emploi et le Département des Landes pour l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi rencontrant des freins professionnels et sociaux ;
 - Convention annuelle d'objectifs et de moyens (CAOM) relative aux dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle, conclue entre l'État et le Département des Landes ;
 - Convention d'échanges de données (accès à « Mon Compte Partenaire ») conclue entre la CAF et le Département des Landes.

INTRODUCTION

A - L'objet du Pacte Territorial pour l'Insertion

Il y a plus de dix ans maintenant, la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Active et réformant les politiques d'insertion, réaffirmait la compétence des Départements en matière d'insertion et les consacrait chefs de file dans ce domaine.

Elle prévoyait pour cela un nouveau cadre d'intervention facilitant la mise en commun des moyens des différents partenaires : le Pacte Territorial pour l'Insertion (PTI).

Le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) dispose ainsi que :

- « *Le Conseil départemental délibère avant le 31 mars de chaque année sur l'adoption ou l'adaptation du programme départemental d'insertion. Celui-ci définit la politique départementale d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins d'insertion et l'offre locale d'insertion et planifie les actions d'insertion correspondantes.* » (art. L263-1 du CASF)
- « *Pour la mise en œuvre du programme départemental d'insertion, le Département conclut avec les parties intéressées un Pacte Territorial pour l'Insertion. [...] Il définit notamment les modalités de coordination des actions entreprises par les parties pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.* » (art. L263-2 du CASF)

Pour le PTI 2016-2020, le diagnostic territorial avait fait ressortir la nécessité de :

- conforter un accompagnement de proximité, garant d'une meilleure employabilité pour la personne en insertion ;
- renforcer les richesses des territoires génératrices d'innovations sociales et économiques ;
- co-construire une gouvernance renouvelée.

Dans cette perspective, les orientations stratégiques du PTI 2016-2020 s'articulaient autour de 3 axes :

1. Accompagner les publics en situation de fragilité(s) et/ou éloignés de l'emploi,
2. Soutenir et développer l'offre d'insertion,
3. Co-construire une nouvelle gouvernance.

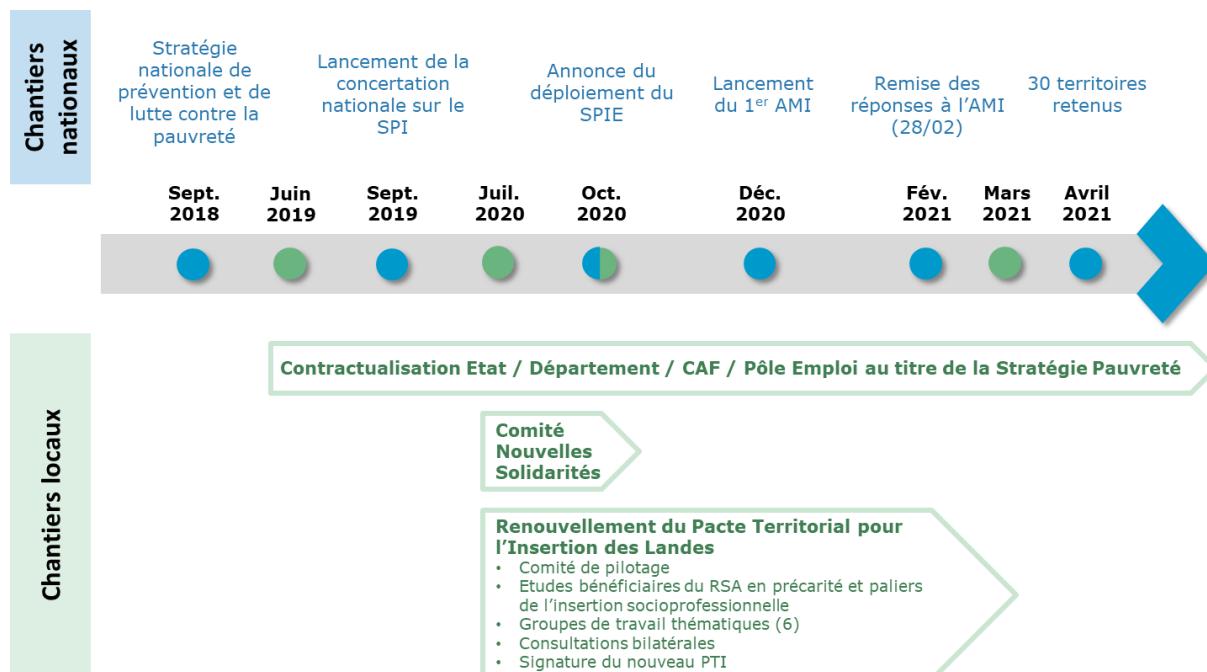
Le PTI 2021-2025 s'inscrit en continuité de ces trois axes stratégiques. Ces nouvelles orientations reposent ainsi sur les mêmes fondements et priorités, tout en se traduisant par des déclinaisons opérationnelles renforcées. Celles-ci apportent ainsi davantage de lisibilité dans le contenu des actions et la nature des engagements des signataires.

B - La méthode d'élaboration du Pacte Territorial pour l'Insertion

Les réflexions qui ont guidées l'élaboration de ce PTI s'inscrivent dans la continuité des travaux menés par le Comité Nouvelles Solidarités. Entre septembre 2020 et février 2021, les professionnels du Département et leurs partenaires institutionnels et opérationnels ont été associés à différentes démarches :

- Six groupes de travail thématiques, réunissant l'ensemble des partenaires de l'insertion et de l'emploi. Organisés en deux sessions successives, ces groupes avaient vocation à dégager collectivement des orientations et actions pour le futur PTI, sur un principe de copilotage entre le Département et les partenaires des politiques d'insertion.
- Une étude sur les « paliers de l'insertion socio-professionnelle vers l'insertion professionnelle », visant à mieux appréhender les diverses formes de l'insertion sociale et sa progressivité vers l'insertion professionnelle.
- Une étude sur la situation des publics allocataires du RSA de plus de 4 ans, pour mieux connaître les besoins d'insertion des publics les plus en précarité et définir des actions pour mieux y répondre.

Planning des différents travaux réalisés pour l'élaboration du PTI 2021 – 2025



II. SYNTÈSE DU DIAGNOSTIC

A - Données clés

1. La situation socio-économique du territoire

Un département attractif

Le département des Landes se distingue à l'échelle régionale par son attractivité. La population landaise connaît ainsi une progression continue depuis plusieurs années, portée par un solde migratoire élevé. Depuis 2007, le territoire connaît une croissance annuelle de la population de 0,7%, alors qu'elle est de 0,5% en moyenne régionale. Le solde migratoire élevé, qui compense le recul démographique dû au solde naturel, fait ainsi du département des Landes l'un des territoires les plus attractifs de la région Nouvelle-Aquitaine.

Néanmoins, des disparités importantes sont constatées en matière de dynamisme démographique. La croissance de la population concerne ainsi en premiers lieux les territoires côtiers (avec un taux de croissance annuel moyen de 1,5 %), tandis que l'est du département et le territoire de Mont-de-Marsan connaissent à l'inverse un phénomène de recul de la population (- 0,1 % à - 0,2 %) en raison d'une attractivité moins élevée et moins à même de compenser le solde naturel.¹

Des inégalités de revenus et une pauvreté relativement moins présente dans le département Avec un taux de pauvreté de 11,8% en 2018, la pauvreté touche moins de personnes dans les Landes qu'au niveau de la région (13,6%) et de la France (14,2%). A l'échelle du Département, une certaine homogénéité territoriale peut en outre être observée en matière de taux de pauvreté des ménages. Le département des Landes est ainsi l'un des départements les moins inégalitaires en matière de niveau de vie. Un EPCI concentre une précarité plus élevée par rapport au département : la Communauté de Communes de la Haute-Lande avec un taux de 14,8%, supérieur à la moyenne nationale et régionale. Les publics précaires se retrouvent ainsi principalement au sein du milieu rural du nord du Département, peu dense et peu pourvu en emplois. A l'inverse, la collectivité du Seignanx à proximité des Pyrénées-Atlantiques et de la zone d'emploi de Bayonne est moins touchée par la précarité, de même que les zones sur le littoral.¹

Une crise sanitaire qui constitue une rupture vis-à-vis d'une situation relativement favorable sur le champ de l'emploi

En dessous de la moyenne régionale, le département des Landes se caractérisait par une tendance à la baisse de son taux de chômage depuis 2017, pour atteindre 7,9 % de la population active au 4^e trimestre 2019. Cette évolution se double en parallèle d'un dynamisme sur le champ de la création d'emploi. Le département des Landes est ainsi le 2^e plus dynamique de la Région, avec un taux de création d'emplois de 1,5 % en 2019, porté par l'emploi industriel mais également tertiaire.¹

La crise sanitaire et ses conséquences sont venues remettre en question cette situation économique relativement favorable sur le champ de l'emploi. Le taux de chômage a bondi fortement en 2020, les premiers chiffres faisant état des impacts de la crise sanitaire sur le secteur économique et la création d'emplois. En 2020, la hausse des chômeurs de catégorie A a ainsi bondi de 7,8 %, soit plus de 21 000 personnes. Cette hausse concerne sur l'ensemble de l'année 2020 particulièrement les seniors (+ 9,1 %). Au total (toutes catégories confondues), le département compte plus de 37 000 inscrits à Pôle Emploi en 2020.²

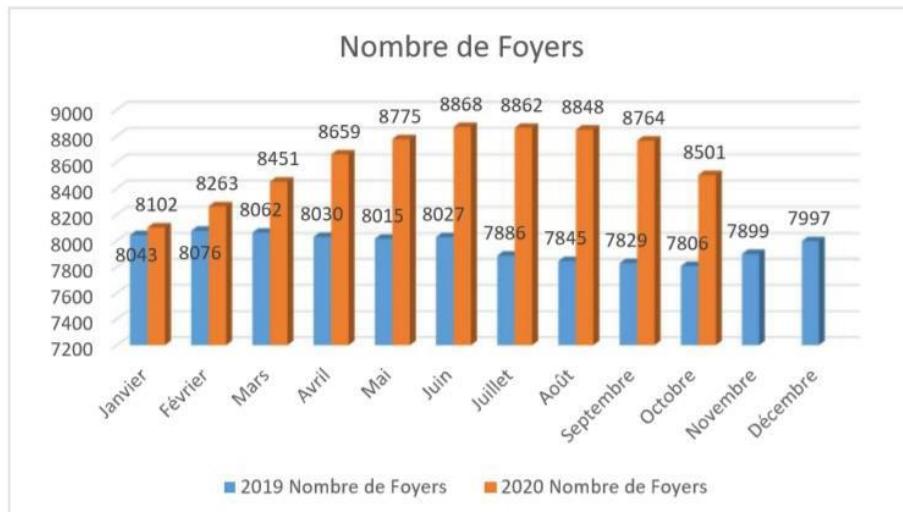
¹ Source : INSEE

² Source : DARES

2. Les publics en insertion

En janvier 2020, le département des Landes comptait 7 604 foyers allocataires du RSA, qui représentent au total 14 418 individus. Ce chiffre a connu une tendance régulière à la hausse au cours de l'année 2020, avec 8 501 foyers allocataires pour 15 288 individus en octobre 2020.³

Parmi ces allocataires, 4 693 sont bénéficiaires du dispositif RSA depuis plus de 4 ans.³



Nb : Le nombre de foyers en octobre 2020 concerne uniquement la CAF.

Parmi ces allocataires, 16 profils types sont identifiés⁴ :

| Trois profils majoritaires | Neuf profils intermédiaires | | | | Quatre profils minoritaires | |
|---|--|--|--|---|---|--|
| 1- Les femmes seules (isolées ou monoparents), de moins de 50 ans et depuis moins de 4 ans dans le dispositif (16%) | Les hommes seuls (isolés ou monoparents), de moins de 50 ans et depuis plus de 4 ans dans le dispositif (8%) | Les hommes seuls (isolés ou monoparents), de plus de 50 ans et depuis plus de 4 ans dans le dispositif (6%) | Les femmes seules, (isolées ou monoparents), de plus de 50 ans et depuis moins de 4 ans dans le dispositif (5%) | Les hommes vivant en couple, avec ou sans enfant(s), de plus de 50 ans et depuis moins de 4 ans dans le dispositif (2%) | Les femmes vivant en couple, avec ou sans enfant(s), de plus de 50 ans et depuis plus de 4 ans dans le dispositif (1%) | |
| Les hommes seuls (isolés ou monoparents), de moins de 50 ans et depuis moins de 4 ans dans le dispositif (14%) | Les femmes vivant en couple, avec ou sans enfant(s), de moins de 50 ans et depuis moins de 4 ans dans le dispositif (7%) | Les femmes vivant en couple, avec ou sans enfant(s), de moins de 50 ans et depuis plus de 4 ans dans le dispositif (6%) | Les hommes seuls (isolés ou monoparents), de plus de 50 ans et depuis moins de 4 ans dans le dispositif (4%) | Les hommes vivant en couple, avec ou sans enfant(s), de plus de 50 ans et depuis plus de 4 ans dans le dispositif (1%) | Les femmes vivant en couple, avec ou sans enfant(s), de plus de 50 ans et depuis moins de 4 ans dans le dispositif (1%) | |
| Les femmes seules (isolées ou monoparents), de plus de 50 ans et depuis plus de 4 ans dans le dispositif (13%) | Les femmes seules (isolées ou monoparents), de plus de 50 ans et depuis plus de 4 ans dans le dispositif (7%) | Les hommes vivant en couple, avec ou sans enfant(s), de moins de 50 ans et depuis moins de 4 ans dans le dispositif (5%) | Les hommes vivant en couple, avec ou sans enfant(s), de moins de 50 ans et depuis moins de 4 ans dans le dispositif (4%) | | | |

Parmi les allocataires du RSA orientés en 2019, près de la moitié (49 %) sont orientés vers Pôle Emploi et un tiers (30 %) vers le Conseil départemental. Les hommes, les jeunes et les personnes récemment entrés dans le dispositif RSA sont davantage orientés vers des parcours d'accompagnement professionnel.⁵

En 2019, le délai moyen au cours de l'année entre la date d'entrée dans le RSA et la date de primo-orientation était de 90 jours. Ce délai est en baisse par rapport à 2018 (120 jours) et 2017 (113 jours).⁴

³Source : Conseil départemental des Landes

⁴Source : étude sur les paliers de l'insertion socio-professionnelle vers l'insertion professionnelle des BRSA - 2020

⁵Source : étude sur la situation des publics BRSA présents dans le dispositif depuis plus de 4 ans - 2020

B - Qualification des freins à l'insertion

1. Les profils-types d'allocataires et les problématiques rencontrées

L'étude relative aux paliers de l'insertion socio-professionnelle des allocataires du RSA, visait à appréhender au regard des caractéristiques individuelles des allocataires accompagnés, les étapes qui mènent d'un parcours d'insertion sociale vers l'insertion professionnelle.

En effet, si des freins sont identifiables parmi les bénéficiaires du RSA accompagnés, ils n'ont pas les mêmes conséquences sur chaque allocataire selon son parcours (environnement social, familial, géographique) et ses ressources. L'enjeu est donc bien, à partir d'une connaissance des profils d'allocataires du RSA, de mieux appréhender les diverses formes de l'insertion sociale et de ses paliers vers l'insertion professionnelle.

Cinq profils types d'allocataires en accompagnement peuvent être alors identifiés parmi les profils de bénéficiaires du RSA du département des Landes. Ces profils types concernent essentiellement les allocataires en accompagnement social.

Chacun de ces profils est caractérisé par des freins à l'insertion, qui peuvent être des freins « objectifs » (des freins matériels) et des freins « subjectifs » (le rapport de la personne vis-à-vis de la réalité).

| Profil 1 : Les femmes seules, âgées de moins de 50 ans, dont la durée dans le dispositif RSA est variable (+/- 4 ans) | |
|--|---|
| <u>Profil & parcours :</u> <ul style="list-style-type: none">▪ Des familles monoparentales,▪ Profil présent sur tout le territoire,▪ Des très jeunes femmes « mamans précoces » et des femmes de 30-40 ans chef de famille,▪ Un ou plusieurs événements familiaux faisant basculer vers le RSA,▪ Un profil spécifique parmi la communauté des gens du voyage,▪ Un profil spécifique avec le choix d'un mode de vie marginal et alternatif. | <u>Principaux freins à l'insertion :</u> <ul style="list-style-type: none">▪ Refus d'avoir recours à un mode de garde (frein culturel, craintes sur la séparation parent/enfant),▪ Difficulté à intégrer la dimension travail dans un quotidien rythmé par les contraintes familiales,▪ L'accès aux modes de garde, en particulier sur les secteurs ruraux (offre limitée) et sur des horaires atypiques (absence d'offre, coût élevé),▪ Faible employabilité en raison d'un faible niveau de qualification et de manque de confiance en soi. |
| Profil 2 : Les hommes seuls âgés de plus de 50 ans, entrés depuis plus de quatre ans dans le dispositif RSA | |
| <u>Profil & parcours :</u> <ul style="list-style-type: none">▪ 3 sous catégories :<ul style="list-style-type: none">○ Une carrière professionnelle, avec souvent des métiers à forte pénibilité physique,○ Un profil de travailleurs indépendants,○ Des hommes ayant peu ou pas travaillés,▪ Un événement professionnel, familial ou l'apparition de troubles de santé (notamment physiques) sont des sources de rupture de parcours d'insertion. | <u>Principaux freins à l'insertion :</u> <ul style="list-style-type: none">▪ L'âge avec la réalité du marché du travail favorisant les jeunes actifs, la complexité des reconversions professionnelles et une « autolimitation » de ces personnes qui se dévalorisent,▪ Les problèmes de santé (physiques, psychologiques, addiction de longue durée),▪ Les problématiques d'illettrisme et d'illectronisme, liées à des parcours scolaires chaotiques et des freins à l'accès au numérique,▪ La mobilité : véhicule absent ou peu fiable, frein financier à l'achat ou au permis de conduire. |

| | |
|---|---|
| Profil 3 : Les femmes isolées de plus de 50 ans, dont la durée dans le dispositif est variable (+/- 4 ans) | |
| Profil & parcours : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un public en majorité monoparental, ▪ Un faible niveau d'employabilité, en raison d'un manque d'expérience professionnelle, ▪ Un parcours fréquemment marqué par des ruptures et l'enchâinement d'événements qui empêchent une sortie du dispositif RSA. | Principaux freins à l'insertion : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les problèmes de santé (psychologique, physique, maladies chroniques), ▪ Absence ou faible niveau de qualification, couplé au critère de l'âge impliquant une faible employabilité, ▪ La crainte d'une sortie du dispositif et d'une déstabilisation du quotidien, ▪ Les problématiques liées à l'enfance et à la priorisation du statut de mère au foyer. |
| Profil 4 : Les hommes seuls, âgés de moins de 50 ans, dont la durée d'entrée dans le dispositif est variable (+/- 4 ans) | |
| Profil & parcours : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un rapport différent à la valeur travail pour les jeunes allocataires, pour lesquels l'insertion professionnelle ne constitue pas une priorité immédiate : <ul style="list-style-type: none"> ○ La « culture de la pauvreté » et une reproduction familiale intergénérationnelle, ○ La dimension culturelle du travail indépendant. | Principaux freins à l'insertion : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La mobilité : véhicule absent ou peu fiable, frein financier à l'achat ou au permis de conduire, ▪ Le rapport à la valeur travail : difficulté à se mobiliser sur le marché du travail pour les plus jeunes, dimension culturelle pour les gens du voyage vis-à-vis de l'emploi salarié, ▪ Isolement. |
| Profil 5 : Les couples avec enfants, âgés de moins de 50 ans, dont la durée d'entrée dans le dispositif RSA est variable (+/-4 ans) | |
| Profil & parcours : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un profil moins représenté mais difficile à identifier et à quantifier en raison d'orientations distinctes des membres du couple dans le cadre du RSA, ▪ Certains foyers présentant des difficultés en matière de parentalité. | Principaux freins à l'insertion : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les problématiques liées à l'enfance, difficultés éducatives, priorisation du statut de mère au foyer pour les femmes, travail ponctuel de l'homme, ▪ Rapport problématique à l'emploi (équilibre dans la précarité et culture familiale de la pauvreté), ▪ Problèmes de santé, en particulier chez les hommes, ▪ Absence d'accès à la mobilité pour le couple, ▪ Illétrisme et illectronisme. |

2. Focus sur les allocataires de longue durée

Le Département des Landes souhaite déployer une stratégie pour favoriser la sortie du RSA des allocataires de longue durée. Il s'agit de réfléchir sur les difficultés rencontrées par les allocataires du RSA et les actions à engager pour y répondre.

Pour rappel, en 2020, 4 693 bénéficiaires du RSA sont des allocataires de longue durée dont 57 % de femmes. La moyenne d'âge de ces allocataires est de 41 ans.

S'il est possible d'observer une diversité des types d'allocataires du RSA de longue durée et différentes intensités de leurs besoins, des points communs ressortent :

- Une insertion professionnelle compliquée, dans un contexte de marché de l'emploi contraint et au regard de la fragilité de ces publics ;
- Des freins périphériques majeurs concernant la mobilité et la santé (près de la moitié des allocataires interrogés dans le cadre de l'enquête témoignent de problèmes de santé et de mobilité) ;
- Un impact significatif de leur expérience de longue durée au RSA, avec un rapport parfois compliqué avec les institutions, une perte de confiance en soi, un repli sur soi, une difficulté à se projeter hors du RSA (1/3 des répondants témoignent d'une forme de découragement) ;
- Des conditions de vie précaires, mais un accommodement à ces conditions de vie pour certains (un allocataire sur deux sollicite des aides financières complémentaires au RSA).

Parmi les allocataires du RSA de longue durée, quatre profils types peuvent ainsi être dressés. Ces profils sont construits en fonction de 2 critères :

- Le niveau d'attentes exprimées concernant la sollicitation d'aides ou de formes différentes d'accompagnement entre des personnes en demande de soutien et d'autres qui n'attendent que peu, voire rien, de l'accompagnement et des aides proposés ;
- La priorisation subjective par les personnes elles-mêmes de ce que sont leurs besoins et objectifs d'insertion, entre des personnes ayant et exprimant la volonté de « sortir du RSA » et d'autres cherchant simplement à « s'en sortir ».



Source : étude sur les allocataires du RSA de longue durée (plus de 4 ans), 2020

L'enjeu est de pouvoir identifier ces allocataires pour leur proposer des accompagnements adéquats en fonction de leur besoins et ainsi faciliter leur « remise en mouvement ».

3. Analyse transversale des principaux freins à l'insertion

Les conclusions de ces deux études font apparaître plusieurs constats utiles à la définition de la stratégie commune du Département et de ses partenaires en matière d'insertion :

- Le besoin pour le Département et les professionnels accompagnants, de mieux connaître les profils des allocataires du RSA à l'échelle du département : connaissance de leur situation, de leur profil, de leurs besoins vis-à-vis de l'insertion, et ce dès l'entrée dans le dispositif mais également à toutes les étapes de leurs parcours ;

- La nécessité de mieux agir sur les freins principaux des allocataires du RSA de longue durée (santé, mobilité, garde d'enfants), et notamment de renforcer les interventions sur l'axe santé (physique et psychologique) ;
- La nécessité de consolider l'accompagnement de certains publics via un accompagnement « sur mesure » :
 - Les cas complexes, confrontés à de multiples freins ou des ruptures de parcours importantes ;
 - Les allocataires de longue durée (plus de 4 ans), ancrés dans le dispositif et résignés vis-à-vis de leur accompagnement ;
 - Les allocataires de longue durée (plus de 4 ans), ancrés dans le dispositif mais prêts à relancer une dynamique de projet.
- Le besoin pour les professionnels accompagnants de mieux connaître les publics accompagnés : augmenter la fréquence des rencontres et disposer d'outils de suivi des parcours des personnes accompagnées ;
- Un potentiel de coordination accrue entre les partenaires, pour une meilleure cohérence dans les parcours des allocataires du RSA.

III. LES ENGAGEMENTS DES SIGNATAIRES DU PACTE

A - Les orientations partagées en faveur de l'insertion

1. La stratégie promue par le Département au titre du Programme Départemental d'Insertion

Fort de ses interventions précédentes, le Département souhaite développer **une approche optimisée des politiques d'insertion permettant de répondre efficacement à l'objectif fondamental de retour à l'activité des personnes.**

Traduisant cette ambition, la stratégie d'intervention du Département pour la période 2021-2025 s'articule autour de **3 orientations prioritaires**, dont la déclinaison opérationnelle est précisée ci-après au sein des engagements du Département :

- ▶ Le Département affirme tout d'abord la nécessité de proposer un **accompagnement adapté et des parcours cohérents aux publics en insertion**, dans l'objectif **d'un accès rapide à des solutions d'accompagnement adaptées à leurs besoins**. Cela concerne à la fois les nouveaux entrants au RSA, à travers la généralisation d'un nouveau mode d'orientation (les « plateformes d'orientation ») permettant de sécuriser un démarrage rapide de l'accompagnement pour tous, et les personnes allocataires de longue durée, pour lesquelles des solutions d'accompagnement renforcé doivent être recherchées au cas par cas.
- ▶ Le Département souhaite, par ailleurs, maintenir et renforcer son soutien aux actions visant d'une part, **la levée des freins à l'emploi (mobilité, santé, accès aux droits, garde d'enfants)**, et d'autre part, **le retour à l'emploi des personnes en insertion**, et en particulier pour les publics-cibles prioritaires du Département que sont les jeunes, les femmes et les seniors. Cela pourra se traduire principalement par un renforcement ou une meilleure mise en visibilité et mobilisation de l'offre existante, et ponctuellement par la programmation d'offres nouvelles adaptées aux besoins repérés sur les territoires.
- ▶ Enfin, le Département souhaite **structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente**. Celle-ci consiste en la mobilisation de l'offre d'accompagnement de façon coordonnée entre les intervenants, l'optimisation et la rationalisation des partenariats entre acteurs de l'insertion et de l'emploi et enfin d'animer des réseaux d'acteurs locaux selon une approche territorialisée. Cette gouvernance renouvelée des politiques d'insertion reposera notamment sur l'instauration du Groupement d'Intérêt Public (GIP) visant l'appui à l'ingénierie de projet et l'observation des besoins à l'échelle des territoires. C'est une action emblématique devant permettre, à terme, la matérialisation de ce partenariat renforcé, la refonte des équipes pluridisciplinaires locales (EPL) ou encore l'instauration d'une démarche de participation des personnes en insertion.

Ces principes structurant la politique départementale d'insertion sont par ailleurs partagés avec les acteurs institutionnels signataires du présent PTI, dans une recherche de transversalité et de complémentarité des actions. A ce titre, les orientations du Département ont été travaillées de façon partenariale et sont issues des travaux d'élaboration du présent PTI, qui reprend les mêmes objectifs et traduit la contribution de chacun des partenaires à leur atteinte.

La **gouvernance du PTI 2021-2025** s'inscrit dans la perspective d'une gouvernance intégrée des politiques d'insertion et de l'emploi, permettant de rationaliser la mobilisation des partenaires au sein d'instances poursuivant des objectifs connexes, garantir la pertinence et la plus-value de la mobilisation de chacun et d'optimiser les circuits d'échanges d'informations et de prise de décision.

A ce titre, elle articule l'ensemble des documents contractualisés à l'échelle départementale dans le champ de l'Insertion et de l'Emploi (PTI, Stratégie Pauvreté, accompagnement global, IAE, CAOM, SPED, SPIE).

Cette gouvernance renouvelée s'organise autour de :

- Un comité de pilotage élargi Insertion et Emploi, avec un rôle de partage et de décisions sur les grandes orientations stratégiques, ainsi que le pilotage de l'ensemble des réseaux et démarches contractuelles à échelle départementale (PTI, Stratégie Pauvreté, accompagnement global, IAE, CAOM, SPED, SPIE).
- Un comité des financeurs, dont le rôle consiste à articuler les stratégies des financeurs, suivre les travaux, établir un bilan des actions et des propositions d'ajustement pour le PDI-PTI 2021-2025.

2. L'articulation avec les objectifs de la Stratégie Pauvreté, du FSE+ et du SPIE

L'élaboration du PTI 2021-2025 intervient dans un contexte associant partenariats renouvelés ou réaffirmés, existence de nouvelles sources de co-financement (FSE+, Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté) et évolution des politiques d'insertion avec la création d'un Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE). L'ensemble de ces chantiers concomitants impliquent nécessairement des enjeux supplémentaires en matière de cohérence et de coordination des dispositifs en faveur du développement de l'emploi durable et favorisant l'inclusion sociale.

Le PTI 2021-2025 a ainsi vocation à articuler l'ensemble des propositions et cadres stratégiques des partenaires en matière d'insertion et d'emploi. Document de programmation d'actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes défavorisées, il entend constituer un cadre d'actions partagé permettant l'atteinte des objectifs définis en matière d'insertion.

Il intègre ainsi les objectifs de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté, mais également le changement de paradigme qu'implique la mise en œuvre du SPIE sur l'approche de l'accompagnement des personnes.

Pour rappel, les engagements pris au titre de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté à l'échelle du département des Landes se sont déclinés autour des actions suivantes :

- Dynamisation et amélioration de l'orientation des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active ;
- Déploiement de la garantie d'activité ;
- Dynamisation et renforcement du premier accueil social inconditionnel de proximité ;
- Appropriation et généralisation de la notion de référent de parcours ;
- Accompagnement et sécurisation des sorties de l'Aide Sociale à l'Enfance ;
- Levée des freins à la mobilité (initiative départementale) ;
- Mobilisation des acteurs contre les impayés de pensions alimentaires (initiative départementale).

Les ambitions portées par la mise en œuvre du SPIE consistent quant à elle :

- Garantir l'effectivité d'un droit à l'accompagnement sur tout le territoire et des personnes dans le retour à l'activité et l'accès à l'emploi ;
- Changer les pratiques en rapprochant accompagnement vers l'emploi et accompagnement social autour d'un même objectif : le projet professionnel et la reprise d'activité ;
- Construire un parcours d'insertion vers l'emploi plus simple et efficace avec la personne.

Enfin, les orientations du PTI 2021-2025 sont élaborées en cohérence avec les orientations du Programme Opérationnel FSE+ 2021-2027. En cours de finalisation, les priorités globales du programme FSE+ sont l'emploi, la formation et l'inclusion avec un accent particulier sur le chômage des jeunes et l'intégration des migrants.

L'articulation entre ces différents dispositifs est représentée au sein des objectifs du PTI 2021-2025 et présentée ci-après.

B - Les objectifs du PTI 2021-2025

A - Proposer un accompagnement adapté et des parcours cohérents aux publics en insertion

| Orientation | Objectif | Action ou chantier à mettre en œuvre | Parties prenantes | Modalités opératoires | Indicateurs d'évaluation | Source financement mobilisable | Echéancier de mise en œuvre |
|--|---|--|--|---|--|--------------------------------|-----------------------------|
| A - Proposer un accompagnement adapté et des parcours cohérents aux publics en insertion | Optimiser la procédure d'accueil et d'orientation des allocataires du RSA | Généraliser le recueil de données socio-professionnelles simplifié au stade de l'instruction des demandes de RSA | <u>Pilote(s)</u> CD 40 CAF <u>Contributeurs</u> AML UD-CCAS | Systématisation du recueil DSP simplifié dans le cadre de la téléprocédure Formation des agents qui accompagnent les publics dans le cadre de la téléprocédure (objectif cible : 100 % des nouveaux entrants ont leur DSP renseigné) | Nombre et part de DSP renseignés | | Septembre 2021 |
| | | Généraliser les plateformes d'orientation sous réserve des résultats de leur évaluation | <u>Pilote(s)</u> CD 40 CAF Pôle Emploi | Réaliser une évaluation de l'expérimentation des plateformes Recruter des agents ou des opérateurs pour rendre possible la tenue suffisamment régulière des plateformes | Nombre et part d'allocataires orientés en plateforme Délais d'orientation | CALPAE SPIE | 2021 |
| | Renforcer les moyens d'accompagnement des publics en insertion, en recherchant l'articulation des offres de service et la prévention des ruptures de parcours | Remobiliser les publics ancrés au RSA depuis plus de 4 ans | <u>Pilote(s)</u> CD 40 | Développer une référence de parcours « cas complexes » pour accompagner prioritairement et de façon plus soutenue, les personnes déçues (allocataires de longue durée qui nourrissent des attentes insatisfaites vis-à-vis de l'accompagnement) | Nombre de bénéficiaires Fréquence des rdv d'accompagnement | CALPAE FSE + 2022 | 2021 |
| | | | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> CAF | Expérimenter sur un territoire le portage d'une action collective par un centre social, visant à remobiliser les résignés (allocataires qui ne sollicitent plus l'accompagnement individuel et cumulent des difficultés) | Nombre de bénéficiaires du dispositif | CALPAE | 2022 |

| | | | | | | | |
|---|--|--|--|--|---|------------------------|------|
| A - Proposer un accompagnement adapté et des parcours cohérents aux publics en insertion | Renforcer les moyens d'accompagnement des publics en insertion, en recherchant l'articulation des offres de service et la prévention des ruptures de parcours | Articuler et développer les différents modes de référence de parcours | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Pôle Emploi CAF Accompagnants spécialisés (ex :BGE) | Mobiliser les référents RSA et les travailleurs sociaux polyvalents du CD pour augmenter la prescription vers l'accompagnement global Engager un travail de remise à plat des critères d'orientation afin de permettre les primo-orientations vers l'accompagnement global et l'articulation explicite/partagée de l'ensemble des offres d'accompagnement Développer les moyens humains dédiés à l'accompagnement global et à l'accompagnement social exclusif | Nombre de bénéficiaires de l'accompagnement global Taux de sorties positives | CALPAE SPIE FSE+ | 2021 |
| | Lutter contre le non recours et favoriser l'accès aux droits, à travers la mobilisation de l'offre existante et le développement de réponses nouvelles et territorialisées en matière d'accès aux droits | Repérer et informer les publics susceptibles de faire valoir des droits à la retraite | <u>Pilote(s)</u> CD40 <u>Contributeurs</u> Carsat MSA | Repérage des publics RSA de plus de 60 ans susceptibles de faire valoir leurs droits à la retraite et, le cas échéant, à l'ASPA. Construction d'un partenariat avec les caisses de retraite (Carsat, MSA) afin de sensibiliser ce public cible par le biais d'information collective. | Nombre d'ateliers organisés Nombre de situations repérées | FSE+ | 2022 |
| | | Repérer et informer les publics susceptibles de prétendre à l'AAH | <u>Pilote(s)</u> CD40 <u>Contributeurs</u> MLPH | Construction d'un partenariat avec la MLPH pour le repérage et l'orientation des publics susceptibles de prétendre à l'AAH. | Nombre de personnes repérées et orientées | | 2022 |
| | | Développer des ateliers d'accès aux droits sur l'ensemble du département pour les jeunes | <u>Pilote(s)</u> CAF <u>Contributeurs</u> CD 40 | Poursuite et développement des informations collectives auprès de la Mission locale, lycées professionnels, résidences habitat jeune sur l'accès aux droits (Prime d'activité, allocation logement, garantie jeune, etc.). | Nombre d'actions collectives organisées | | 2021 |

B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité

| Orientation | Objectif | Action ou chantier à mettre en œuvre | Parties prenantes | Modalités opératoires | Indicateurs d'évaluation | Source financement mobilisable | Echéancier de mise en œuvre |
|--|--|---|--|--|---|--------------------------------|-----------------------------|
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité | Développer l'accès à des modes de garde répondant aux besoins des publics en insertion | Créer un réseau solidaire d'entraide avec des étudiants et des retraités pour des solutions de garde ponctuelle et, plus largement, d'échange de services | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> CAF | S'appuyer sur le « fichier jeunes » du CIDJ Action à articuler avec le projet de logement intergénérationnel de la CAF | | FSE + | 2022 |
| | | Développer des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) | <u>Pilote(s)</u> CAF CD 40 <u>Contributeurs</u> Pôle Emploi | Déployer le dispositif en priorité vers des micro-crèches Action portée dans le cadre du schéma départemental des services aux familles | Nombre de places à destination des personnes en insertion | FSE + | 2021 |
| | Favoriser l'inclusion numérique | Assurer le diagnostic des besoins, l'accompagnement à la maîtrise des outils numériques et l'équipement numérique des personnes fragiles | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Région Pôle Emploi MSA Cap Emploi CAF | S'appuyer sur les animateurs numériques du territoire cofinancés par le CD (30 à 35 postes au total à l'échelle du département) | Nombre d'actions en faveur du numérique | FSE+ | 2021 |
| | Promouvoir une mobilité inclusive | Développer l'accès à l'offre existante en matière de soutien à la mobilité | <u>Pilote(s)</u> CD 40 État <u>Contributeurs</u> CAF Pôle Emploi MSA Mission locale | Actualiser et diffuser le guide mobilité réalisé par le groupe constitué dans le cadre de la Stratégie Pauvreté. Confier l'animation et l'actualisation du guide mobilité à ce groupe de travail. | | CALPAE FSE+ | 2021 |

| | | | | | | | |
|--|--|--|--|---|--|--------|------|
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité | Promouvoir une mobilité inclusive | Réaliser une étude de faisabilité sur la mise en place d'une plateforme numérique et téléphonique sur les mobilités solidaires | <u>Pilote(s)</u> CD40 État <u>Contributeurs</u> Région Mission locale | Etude d'opportunité et de faisabilité, confiée au groupe partenarial en charge de l'actualisation et de la diffusion du guide mobilité. | | | 2021 |
| | Intégrer la dimension santé dans l'accompagnement des allocataires du RSA | Positionner la santé comme un aspect prioritaire et incontournable de l'évaluation des situations et l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi, pris en charge sur le champ social. | <u>Pilote(s)</u> CD40 | Financement par le FSE, de postes de psychologues au sein d'associations Développement de la fonction de référent santé (recrutement d'un médecin et/ou d'un infirmier), afin de pouvoir répondre aux problématiques rencontrées par les professionnels | | FSE+ | 2021 |
| | | Développer les actions de prévention facilitant le repérage et la prise en compte des difficultés de santé | <u>Pilote(s)</u> CD40 <u>Contributeurs</u> ARS | Effectuer un état des lieux de l'existant et se concentrer sur les zones les plus isolées Réfléchir à une approche globale pour la prise en compte de la santé chez le public jeune | Nombre d'interventions des animateurs de santé publique basés dans les CH et autres opérateurs financés par l'ARS auprès des publics cible (quartiers prioritaires, gens du voyage, migrants, jeunes...) | | 2022 |
| | Renforcer les outils de l'aide alimentaire et la couverture des zones blanches | Soutenir la mutualisation des moyens et les actions visant à développer la couverture territoriale de l'offre | <u>Pilote(s)</u> CD40 | Camion itinérant pour la Banque Alimentaire (1 ou 2 salariés) pour couvrir les livraisons de colis d'urgence en zones blanches S'appuyer sur la tendance « consommer local », « cuisiner » pour créer un outil spécifique de socialisation Ouverture des permanences de partenaires | | CALPAE | 2022 |

| | | | | | | | |
|--|--|---|---|--|---|--------------|------|
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité | Renforcer le secteur de l'IAE, diversifier le réseau de prescripteurs et les bénéficiaires | Développer le recours aux clauses d'insertion | <u>Pilote(s)</u> CD40 | Sensibiliser tout type d'acheteur public (collectivités, associations) à l'intégration d'une clause d'insertion (campagne d'information) Prendre appui sur la plateforme Job.landes.fr pour diffuser les heures clausées (dans tous les secteurs d'activité) ou en faire le relais depuis la Plateforme de l'inclusion | Nombre d'heures d'insertion et nombre d'heures effectuées par des allocataires du RSA | FSE+ | 2021 |
| | | Favoriser l'accessibilité des chantiers d'insertion, notamment pour les publics les plus en difficulté | <u>Pilote(s)</u> CD 40 Etat Pôle Emploi | Promouvoir le CDI Inclusion et réaliser des actions de médiation envers les chantiers d'insertion dans cette perspective Prendre appui sur la mise en place de la Plateforme de l'inclusion pour élargir le réseau de prescripteurs | Nombre de salariés de l'IAE par profil, et part d'ARSA | FSE+ | 2021 |
| | | Développer le nombre de chantiers d'insertion | <u>Pilote(s)</u> CD 40 Etat | Etendre le champ d'activité des chantiers d'insertion (services à la personne, fonctions supports) pour mieux correspondre à d'autres types de publics (seniors, femmes) Développer le nombre de chantiers d'insertion dans le secteur du bâtiment, de l'entretien des espaces extérieurs, du ménage, du service à la personne, de la mécanique et des travaux agricoles Encourager le recours à ce type de services par les landais via la sensibilisation de la population | Nombre de chantiers d'insertion Nombre de salariés en contrat d'insertion Nombre de CDD ou CDI signés à l'issue de la période d'insertion professionnelle | FSE+ | 2022 |
| | Soutenir l'accès à l'activité des jeunes | Mettre en place une coordination départementale des politiques d'insertion sociale et professionnelle en direction de la jeunesse | <u>Pilote(s)</u> CD 40 Etat Région Pôle Emploi Mission locale CAF | S'appuyer sur la mise en place de la boussole des jeunes dans un cadre partenarial élargi au CD, expérimentation du dispositif sur un territoire (action réalisée dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles) | | FSE+ SPIE | 2021 |

| | | | | | | | |
|--|--|---|---|--|--|----------------------|------|
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité | Soutenir l'accès à l'activité des jeunes | Mettre en place une coordination départementale des politiques d'insertion sociale et professionnelle en direction de la jeunesse | <u>Pilote(s)</u> CD 40 État Région Pôle Emploi Mission locale CAF | Remettre à plat la gouvernance des politiques d'insertion et d'emploi, en étudiant notamment l'opportunité d'une approche distincte et spécifique en direction des jeunes, ou d'une approche entièrement intégrée reposant soit sur le renouvellement des SPEL et l'évolution des Equipes Pluridisciplinaires Locales (EPL - cf. action 35), soit sur un cadre nouveau | | FSE+ SPIE | 2021 |
| | | Renforcer l'accompagnement des jeunes en difficulté | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Mission locale | Maintien / renforcement du dispositif AEJ (FSE+) Soutien à l'accompagnement des jeunes majeurs sortants de l'ASE dont MNA (Stratégie Pauvreté) | | | 2021 |
| | | Développer la mobilisation du service civique et l'engagement associatif des jeunes | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> MSA Mission locale | Appui sur le réseau associatif pour accompagner les jeunes dans l'attente de trouver de l'emploi et pour s'engager dans un projet collectif Valoriser les parcours de jeunes en service civique | Nombre d'associations partenaires Nombre de projets collectifs Nombre de services civiques | | 2021 |
| | | Soutenir les coopératives entrepreneuriales des jeunes (ex. coopérative jeunesse de services) | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Mission locale | Identifier le soutien à apporter dans le cadre de la coordination des politiques jeunesse (action 20) Valoriser ces coopératives auprès des publics jeunes | | FSE+ | 2022 |
| | Développer l'accès à la formation et la mise en situation en milieu professionnel | Développer l'accès aux plateformes d'amorce de parcours proposées par la Région | <u>Pilote(s)</u> Région | Sensibiliser les professionnels accompagnants sur le dispositif | | | 2021 |
| | | Ouvrir au Département la prescription de périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) | <u>Pilote(s)</u> CD 40 Pôle Emploi | Ouvrir au Département la prescription de périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) Accompagner les entreprises à la mobilisation des PMSMP par le biais d'actions de sensibilisation réalisées par le chargé de relations entreprises | | | 2021 |

| | | | | | | | |
|--|---|---|--|--|--|------|------|
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité | Développer l'accès à la formation et la mise en situation en milieu professionnel | Développer des Parcours Emploi Compétences (PEC) dans le secteur du grand âge | <u>Pilote(s)</u> CD 40 État Pôle Emploi | Financement de 60 CUI-PEC supplémentaires dans le secteur du grand âge et soins à domicile | | | 2021 |
| | Assurer une médiation auprès des entreprises pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes en insertion | Déployer auprès du grand public la plate-forme numérique (Job.landes.fr) pour la rencontre de l'offre et de la demande d'emploi des allocataires du RSA | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Chambres consulaires Pôle Emploi | Identifier le positionnement de la plateforme Job.landes.fr en fonction de la complémentarité avec les outils existants et des enjeux particuliers du département sur le champ de l'emploi (secteur de l'emploi saisonnier, services à la personne, grand âge, etc.) | | | 2021 |
| | | Travailler sur les savoirs-être et les représentations (employeurs, public, aidants) | <u>Pilote(s)</u> CD 40 Pôle Emploi État <u>Contributeurs</u> Chambres consulaires Cap Emploi Mission locale | Confier au chargé de liaison emploi entreprises, une mission visant à recenser dans un cadre partenarial, les démarches de mobilisation des entreprises afin de les rendre plus visibles ou de les amplifier (PaQte ; une chance, la France s'engage, etc.). | | FSE+ | 2022 |
| | | Favoriser la constitution de groupements d'employeurs pour sécuriser l'emploi saisonnier | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> ANEFA Chambres consulaires | Recruter un chargé de liaison emploi entreprises afin de favoriser la constitution de groupements d'employeurs et l'articulation avec le dispositif de cumul RSA/emploi | | SPIE | 2021 |

C - Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente

| Orientation | Objectif | Action ou chantier à mettre en œuvre | Parties prenantes | Modalités opératoires | Sources de financements mobilisables | Echéancier de mise en œuvre |
|---|--|---|---|--|--|--|
| C - Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente | Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable | Créer un Groupement d'Intérêt Public (GIP) "Solidarités XL" pour un appui à l'ingénierie et une mission d'observatoire dessolidarités | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> EPCI CIAS Préfecture ARS Région Pôle Emploi CAF MSA Mission locale Chambres consulaires XL Habitat Représentants du monde associatif et des usagers Représentants des SIAE | Appui à l'ingénierie de projet, y compris sur le volet financier Observatoire des Solidarités : portrait de territoire annuel à l'échelle du canton et suivi des indicateurs de résultats spécifiques à chaque territoire en fonction des actions initiées et accompagnées. Création d'un numéro d'écoute, de soutien et d'accueil téléphonique en relais des points d'accueil physique qui maillent le département | SPIE (pour la réalisation des portraits de territoire) | Dès 2021 pour la réalisation des portraits de territoire A partir de 2022 pour la création du GIP |
| | | Créer une plateforme numérique départementale destinée aux professionnels accompagnants pour une meilleure lisibilité de l'offre mobilisable selon une approche territorialisée | <u>Pilote(s)</u> CD 40 Région <u>Contributeurs</u> Ensemble des signataires | Réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité en amont de la mise en œuvre de la plate-forme Recensement et diffusion de l'offre mobilisable par thématique et par territoire sur un outil dédié à l'échelle du département (en articulation avec le chantier national beta.gouv.fr et le premier accueil social inconditionnel) Promouvoir et animer la plateforme (mises à jour régulières), à travers l'affectation d'un poste à la réalisation de cette mission | | 2023 |

| | | | | | | |
|---|--|--|--|---|------|---|
| C - Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente | Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable | Outiller les professionnels et les personnes accompagnées pour améliorer le suivi de leur parcours et la valorisation de leurs compétences | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Pôle Emploi CAF MSA État Accompagnants spécialisés (ex : BGE) Cap Emploi | <p>Etape 1 : conception d'un carnet de bord détenu par les personnes et partagé avec le référent, permettant de mettre en avant les accompagnements précédents et de valoriser le parcours et les évolutions constatées (outils d'insertion utilisés, potentiels repérés, actions mobilisées) à l'occasion de chaque rendez-vous d'accompagnement</p> <p>Etape 2 : mise en place d'un outil de suivi de parcours en surcouche du logiciel métier ladas, en lien avec le chantier national échange de données et l'offre de service de l'État en matière de systèmes d'information</p> | SPIE | Etape 1 : 2021 Etape 2 : 2022 |
| | | Organiser des formations interinstitutionnelles, des animations départementales regroupant les acteurs de l'insertion | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Ensemble des partenaires | <p>Achat de formations pour les référents toutes institutions confondues, portant sur l'estime de soi (l'approche systémique en travail social, l'approche par le développement personnel) et l'interculturalité</p> <p>Organisation d'un forum annuel de l'insertion et de l'emploi intégrant l'ensemble des acteurs et partenaires pour dresser/partager le bilan du PTI et alimenter la construction d'une culture commune</p> | SPIE | 2021 |
| | | Accompagner l'évolution des équipes pluridisciplinaires locales | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Ensemble des partenaires | <p>Confier aux EPL, une mission d'actualisation du diagnostic des besoins et de l'offre mobilisable, visant à alimenter le travail préparatoire à l'installation du GIP</p> <p>Outiller les EPL pour la réalisation de cette mission, et envisager d'en faire évoluer la composition pour intégrer les représentants de l'État et du monde économique</p> <p>Engager une démarche participative avec l'appui d'une AMO, pour instaurer la participation des allocataires à tous les niveaux (département, EPL)</p> | SPIE | 2021 (évolution des EPL) 2022 (démarche participative) |

C - Les engagements de chacun des signataires

Note de lecture : les engagements de chacun des signataires prennent une forme commune visant à favoriser la lisibilité du document et la traçabilité des engagements dans la perspective de l'actualisation annuelle des fiches-actions qui font l'objet de la sous-partie suivante. Ils s'articulent autour de trois types d'interventions :

- 1 - Des orientations générales propres à chaque organisme signataire, et des actions existantes que les partenaires s'engagent à poursuivre, notamment dans le cadre d'engagements pris précédemment. Ces derniers sont exposés de façon textuelle, dans la sous-partie concernant le rappel des orientations stratégiques, priorités et actions de chacun ;
- 2 - Des actions existantes que les partenaires s'engagent à renforcer ou à faire évoluer en réponse aux enjeux identifiés dans le cadre de l'élaboration du PTI, ou des actions nouvelles que les partenaires s'engagent à déployer dans le cadre de la mise en œuvre du PTI. Elles donnent lieu :
 - a. Les unes à une programmation d'actions et à des engagements opérationnels et financiers dès 2021, déclinés sous la forme de fiches-actions (cf. partie suivante) ;
 - b. Les autres à l'identification de chantiers prioritaires pour 2022 et au-delà, qui seront déclinés sous la forme de fiches-actions lors de l'actualisation annuelle du PTI.

Chacune (2a et 2b) donne lieu à un ou plusieurs engagements déclinés au sein des matrices d'engagements correspondantes :

| Orientation | Objectif | Action ou chantier à mettre en œuvre | Pilote(s) | Contributeur(s) | Modalités opératoires | Indicateurs d'évaluation | Echéancier de mise en œuvre |
|--|----------|--------------------------------------|-----------|-----------------|-----------------------|--------------------------|-----------------------------|
| A - Proposer un accompagnement adapté et des parcours cohérents aux publics en insertion | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| C - Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente | | | | | | | |
| | | | | | | | |

Le contenu de la matrice doit être lu de la façon suivante :

- Orientations, objectifs, actions ou chantiers à mettre en œuvre : ils sont limitativement énumérés au sein de l'arborescence d'objectifs transmise séparément. Ces propositions sont issues principalement des groupes de travail préparatoires au renouvellement du PTI, mais également du Comité Nouvelles Solidarités, des propositions issues de la concertation nationale relative au SPIE et des études conduites par le Département, concernant respectivement les publics allocataires du RSA de longue durée et les paliers de l'insertion socioprofessionnelle ;
- Pilote(s) : sont positionnés comme pilotes, les partenaires signataires du PTI qui s'engagent à développer les actions, seuls ou en partenariat, le cas échéant en leur consacrant les moyens humains et/ou financiers nécessaires, et à rendre des comptes sur l'avancement et les résultats dans le cadre de l'évaluation du PTI et de son actualisation annuelle ;
- Contributeur(s) : sont positionnés comme contributeurs, les partenaires signataires ou non du PTI, qui souhaitent s'associer à une action (participer à la réflexion, relayer l'information, siéger au sein d'une instance, etc.), sans en être ni les pilotes, ni les financeurs ;
- Modalités opératoires : elles concernent la façon dont l'action sera conduite, en étant éventuellement échelonnée dans le temps (étape par étape), et le contenu opérationnel de chaque chantier. Chaque pilote ou contributeur peut préciser, la façon dont il entend atteindre l'objectif et notamment la cible quantitative ou qualitative proposée ;
- Indicateurs d'évaluation : critères qualitatifs ou quantitatifs précis permettant de qualifier l'avancement et les résultats d'une action, au regard des objectifs initialement posés ;
- Echéancier de mise en œuvre : l'échéancier de mise en œuvre représente le calendrier prévisionnel de déploiement de l'action.

1. Le Département

► Rappel des orientations stratégiques, priorités et actions du Département

Le Département est l'acteur central de la mise en œuvre de la politique d'insertion dans les Landes. La loi lui confie la mission d'attribuer le Revenu de Solidarité Active, d'en accompagner les allocataires et les publics en situation de précarité tout au long de leur parcours.

En tant que collectivité chef de file des politiques de solidarité, rôle conforté en 2015 par la loi portant la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), le Département est chargé de définir, à travers le PDI, la politique d'accompagnement social et professionnel des publics en insertion, notamment les allocataires du RSA. Pilote du Pacte Territorial pour l'Insertion, le Département orchestre les modalités de coordination des actions entreprises par ses signataires afin de garantir la pleine mise en œuvre de ses objectifs en matière d'insertion et de favoriser l'accès aux droits et aux services des publics en insertion.

Enfin, le Département gère une subvention globale du Fonds Social Européen (FSE) pour conforter les actions d'insertion déployées dans les Landes, et prochainement les fonds issus du FSE+.

► Les engagements du Département dans le cadre du PTI 2021-2025

| Orientation | Objectif | Action ou chantier à mettre en œuvre | Parties prenantes | Modalités opératoires | Indicateurs d'évaluation | Echéancier de mise en œuvre |
|---|---|--|--|---|--|-----------------------------|
| A - Proposer un accompagnement adapté et des parcours cohérents aux publics en insertion | Optimiser la procédure d'accueil et d'orientation des allocataires du RSA | Généraliser le recueil de données socio-professionnelles simplifié au stade de l'instruction des demandes de RSA | <u>Pilote(s)</u> CD 40 CAF <u>Contributeurs</u> AML UD-CCAS | Systématisation du recueil DSP simplifié dans le cadre de la téléprocédure Formation des agents qui accompagnent les publics dans le cadre de la téléprocédure (objectif cible : 100 % des nouveaux entrants ont leur DSP renseigné) | Nombre et part de DSP renseignés | Septembre 2021 |
| | | Généraliser les plateformes d'orientation sous réserve des résultats de leur évaluation | <u>Pilote(s)</u> CD 40 CAF Pôle Emploi <u>Contributeurs</u> Opérateur(s) retenu(s) à l'issue d'une procédure de marché public | Réaliser une évaluation de l'expérimentation des plateformes Recruter des agents ou des opérateurs pour rendre possible la tenue suffisamment régulière des plateformes | Nombre et part d'allocataires orientés en plate-forme Délices d'orientation | 2021 |

| A - Proposer un accompagnement adapté et des parcours cohérents aux publics en insertion | Renforcer les moyens d'accompagnement des publics en insertion, en recherchant l'articulation des offres de service et la prévention des ruptures de parcours | Remobiliser les publics ancrés au RSA depuis plus de 4 ans | <u>Pilote(s)</u> CD 40 | Développer une référence de parcours « cas complexes » pour accompagner prioritairement et de façon plus soutenue, les personnes déçues (allocataires de longue durée qui nourrissent des attentes insatisfaites vis-à-vis de l'accompagnement) | Nombre de bénéficiaires Fréquence des rdv d'accompagnement | 2021 |
|--|---|--|--|--|---|------|
| | | | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> CAF | Expérimenter sur un territoire le portage d'une action collective par un centre social, visant à remobiliser les résignés (allocataires qui ne sollicitent plus l'accompagnement individuel et cumulent des difficultés) | Nombre de bénéficiaires du dispositif | 2022 |
| Lutter contre le non recours et favoriser l'accès aux droits, à travers la mobilisation de l'offre existante et le développement de réponses nouvelles et territorialisées en matière d'accès aux droits | Articuler et développer les différents modes de référence de parcours | | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Pôle Emploi CAF MSA Mission locale Accompagnants spécialisés (ex : BGE) | Mobiliser les référents RSA et les travailleurs sociaux polyvalents du CD pour augmenter la prescription vers l'accompagnement global Engager un travail de remise à plat des critères d'orientation afin de permettre les primo-orientations vers l'accompagnement global et l'articulation explicite/partagée de l'ensemble des offres d'accompagnement Développer les moyens humains dédiés à l'accompagnement global et à l'accompagnement social exclusif | Nombre de bénéficiaires de l'accompagnement global Taux de sorties positives | 2021 |
| | | | <u>Pilote(s)</u> CD40 <u>Contributeur(s)</u> Carsat MSA | Repérage des publics RSA de plus de 60 ans susceptibles de faire valoir leurs droits à la retraite et, le cas échéant, à l'ASPA. Construction d'un partenariat avec les caisses de retraite (Carsat, MSA) afin de sensibiliser ce public cible par le biais d'information collective. | Nombre ateliers organisés Nombre de situations repérées | 2022 |
| | Développer des ateliers d'accès aux droits sur l'ensemble du département pour les jeunes | <u>Pilote(s)</u> CD40 <u>Contributeur(s)</u> MLPH | Construction d'un partenariat avec la MLPH pour le repérage et l'orientation des publics susceptibles de prétendre à l'AAH. | Nombre de personnes repérées et orientées | 2022 | |
| | | <u>Pilote(s)</u> CAF <u>Contributeurs</u> CD 40 | Poursuite et développement des informations collectives auprès de la Mission locale, lycées professionnels, résidences habitat jeune sur l'accès aux droits (Prime d'activité, allocation logement, garantie jeune, etc.). | Nombre d'actions collectives organisées | 2021 | |

| Orientation | Objectif | Action ou chantier à mettre en œuvre | Parties prenantes | Modalités opératoires | Indicateurs d'évaluation | Echéancier de mise en œuvre |
|--|--|---|--|--|---|-----------------------------|
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité | Développer l'accès à des modes de garde répondant aux besoins des publics en insertion | Créer un réseau solidaire d'entraide avec des étudiants et des retraités pour des solutions de garde ponctuelle et, plus largement, d'échange de services | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> CAF | S'appuyer sur le « fichier jeunes » du CIDJ Action à articuler avec le projet de logement intergénérationnel de la CAF | | 2022 |
| | | Développer des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) | <u>Pilote(s)</u> CAF CD 40 <u>Contributeurs</u> Pôle Emploi | Déployer le dispositif en priorité vers des micro-crèches Action portée dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles | Nombre de places à destination des personnes en insertion | 2021 |
| | Favoriser l'inclusion numérique | Assurer le diagnostic des besoins, l'accompagnement à la maîtrise des outils numériques et l'équipement numérique des personnes fragiles | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Région Pôle Emploi MSA Cap Emploi CAF | S'appuyer sur les animateurs numériques du territoire cofinancés par le CD (30 à 35 postes au total à l'échelle du département) | Nombre d'actions en faveur du numérique | 2021 |
| | Promouvoir une mobilité inclusive | Développer l'accès à l'offre existante en matière de soutien à la mobilité | <u>Pilote(s)</u> CD 40 Etat <u>Contributeurs</u> CAF Pôle Emploi MSA Mission locale | Actualiser et diffuser le guide mobilité réalisé par le groupe constitué dans le cadre de la Stratégie Pauvreté. Confier l'animation et l'actualisation du guide mobilité à ce groupe de travail. | | 2021 |
| | | Réaliser une étude de faisabilité sur la mise en place d'une plateforme numérique et téléphonique sur les mobilités solidaires | <u>Pilote(s)</u> CD40 État <u>Contributeurs</u> Région Mission locale | Etude d'opportunité et de faisabilité, confiée au groupe partenarial en charge de l'actualisation et de la diffusion du guide mobilité. | | 2021 |

| | | | | | | |
|--|--|---|--|--|--|------|
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité | Intégrer la dimension santé dans l'accompagnement des allocataires du RSA | <p>Positionner la santé comme un aspect prioritaire et incontournable de l'évaluation des situations et l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi, pris en charge sur le champ social.</p> | <u>Pilote(s) :</u> CD40 | <p>Financement par le FSE de postes de psychologues au sein d'associations</p> <p>Développement de la fonction de référent santé (recrutement d'un médecin et/ou d'un infirmier), afin de pouvoir répondre aux problématiques rencontrées par les professionnels</p> | | 2021 |
| | Renforcer les outils de l'aide alimentaire et la couverture des zones blanches | <p>Développer les actions de prévention facilitant le repérage et la prise en compte des difficultés de santé</p> | <u>Pilote(s) :</u> CD40 <u>Contributeurs:</u> ARS | <p>Effectuer un état des lieux de l'existant et se concentrer sur les zones les plus isolées</p> <p>Réfléchir à une approche globale pour la prise en compte de la santé chez le public jeune</p> | Nombre d'interventions des Animateurs de santé publique basés dans les CH et autres opérateurs financés par l'ARS auprès des publics cible (quartiers prioritaires, gens du voyage, migrants, jeunes...) | 2022 |
| | Renforcer le secteur de l'IAE, diversifier le réseau de prescripteurs et les bénéficiaires | <p>Soutenir la mutualisation des moyens et les actions visant à développer la couverture territoriale de l'offre</p> | <u>Pilote(s):</u> CD40 | <p>Camion itinérant pour la Banque Alimentaire (1 ou 2 salariés) pour couvrir les livraisons de colis d'urgence en zones blanches</p> <p>S'appuyer sur la tendance « consommer local », « cuisiner » pour créer un outil spécifique de socialisation</p> <p>Ouverture des permanences de partenaires</p> | | 2022 |

| | | | | | | |
|--|--|---|---|--|---|------|
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité | Renforcer le secteur de l'IAE, diversifier le réseau de prescripteurs et les bénéficiaires | Favoriser l'accessibilité des chantiers d'insertion, notamment pour les publics les plus en difficulté | Pilote(s) : CD 40 État Pôle Emploi | Promouvoir le CDI Inclusion et réaliser des actions de médiation envers les chantiers d'insertion dans cette perspective Prendre appui sur la mise en place de la plate-forme de l'inclusion pour élargir le réseau de prescripteurs | Nombre de salariés de l'IAE par profil, et la part de BRSA | 2021 |
| | | Développer le nombre de chantiers d'insertion | Pilote(s) : CD 40 État | Etendre le champ d'activité des chantiers d'insertion (services à la personne, fonctions supports) pour mieux correspondre à d'autres types de publics (seniors, femmes) Développer le nombre de chantiers d'insertion dans le secteur du bâtiment, de l'entretien des espaces extérieurs, du ménage, du service à la personne, de la mécanique et des travaux agricoles Encourager le recours à ce type de services par les landais via la sensibilisation de la population | Nombre de chantiers d'insertion Nombre de salariés en contrat d'insertion Nombre de CDD ou CDI signés à l'issue de la période d'insertion professionnelle | 2022 |
| | Soutenir l'accès à l'activité des jeunes | Mettre en place une coordination départementale des politiques d'insertion sociale et professionnelle en direction de la jeunesse | Pilote(s): CD 40 État Région Pôle Emploi Mission locale CAF | S'appuyer sur la mise en place de la boussole des jeunes dans un cadre partenarial élargi au CD, expérimentation du dispositif sur un territoire (action réalisée dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles) Remettre à plat la gouvernance des politiques d'insertion et d'emploi, en étudiant notamment l'opportunité d'une approche distincte et spécifique en direction des jeunes, ou d'une approche entièrement intégrée reposant soit sur le renouvellement des SPEL et l'évolution des Equipes Pluridisciplinaires Locales (EPL - cf. action 35), soit sur un cadre nouveau | | 2021 |

| | | | | | | |
|--|---|--|--|--|--|------|
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité | | Renforcer l'accompagnement des jeunes en difficulté | <u>Pilote(s)</u> : CD 40 <u>Contributeur(s)</u> : Mission locale | Maintien/renforcement du dispositif AEJ (FSE+) Soutien à l'accompagnement des jeunes majeurs sortants de l'ASE dont MNA (Stratégie Pauvreté) | | 2021 |
| | Soutenir l'accès à l'activité des jeunes | Développer la mobilisation du service civique et l'engagement associatif des jeunes | <u>Pilote(s)</u> : CD 40 <u>Contributeur(s)</u> : MSA Mission locale | Appui sur le réseau associatif pour accompagner les jeunes dans l'attente de trouver de l'emploi et pour s'engager dans un projet collectif Valoriser les parcours de jeunes en service civique | Nombre d'associations partenaires Nombre de projets collectifs Nombre de services civiques | 2021 |
| | | Soutenir les coopératives entrepreneuriales des jeunes (ex. coopérative jeunesse de services) | <u>Pilote(s)</u> : CD 40 <u>Contributeur(s)</u> : Mission locale | Identifier le soutien à apporter dans le cadre de la coordination des politiques jeunesse (action 20) Valoriser ces coopératives auprès des publics jeunes | | 2022 |
| | Développer l'accès à la formation et la mise en situation en milieu professionnel | Ouvrir au Département, la prescription de périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) | <u>Pilote(s)</u> : CD 40 Pôle Emploi | Ouvrir au Département, la prescription de périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) Accompagner les entreprises à la mobilisation des PMSMP par le biais d'actions de sensibilisation réalisées par le chargé de relations entreprises | | 2021 |
| | | Développer des Parcours Emploi Compétences (PEC) dans le secteur du grand âge | <u>Pilote(s)</u> : CD 40 État Pôle Emploi | Financement de 60 CUI-PEC supplémentaires dans le secteur du grand âge et soins à domicile | | 2021 |
| | Assurer une médiation auprès des entreprises pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes en insertion | Déployer auprès du grand public la plateforme numérique (Job.landes.fr) pour la rencontre de l'offre et de la demande d'emploi des allocataires du RSA | <u>Pilote(s)</u> : CD 40 <u>Contributeur(s)</u> : Chambres consulaires Pôle Emploi | Identifier le positionnement de la plateforme Job.landes.fr en fonction de la complémentarité avec les outils existants et des enjeux particuliers du département sur le champ de l'emploi (secteur de l'emploi saisonnier, services à la personne, grand âge, etc.) | | 2021 |

| | | | | | | |
|--|--|---|---|---|--|--|
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité | Assurer une médiation auprès des entreprises pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes en insertion | Travailler sur les savoirs-être et les représentations (employeurs, public, aidants) | <u>Pilote(s)</u> CD 40 Pôle Emploi État <u>Contributeur(s)</u> Chambres consulaires Cap Emploi Mission locale | Confier au chargé de liaison emploi entreprises, une mission visant à recenser dans un cadre partenarial, les démarches de mobilisation des entreprises afin de les rendre plus visibles ou de les amplifier (PaQte ; une chance, la France s'engage, etc.). | | 2022 |
| | | Favoriser la constitution de groupements d'employeurs pour sécuriser l'emploi saisonnier | <u>Pilote(s):</u> CD 40 <u>Contributeur(s) :</u> ANEFA Chambres consulaires | Recruter un chargé de liaison emploi entreprises afin de favoriser la constitution de groupements d'employeurs et l'articulation avec le dispositif de cumul RSA/emploi | | |
| C - Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente | Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable | Créer un Groupement d'Intérêt Public (GIP) "Solidarités XL" pour un appui à l'ingénierie et une mission d'observatoire dessolidarités | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> EPCI CIAS Préfecture ARS Région Pôle Emploi CAF MSA Mission locale Chambres consulaires XL Habitat Représentants du monde associatif et des usagers Représentants des SIAE | Appui à l'ingénierie de projet, y compris sur le volet financier Observatoire des Solidarités : portrait de territoire annuel à l'échelle du canton et suivi des indicateurs de résultats spécifiques à chaque territoire en fonction des actions initiées et accompagnées. Création d'un numéro d'écoute, de soutien et d'accueil téléphonique en relais des points d'accueil physique qui maillent le département | | Dès 2021 pour la réalisation des portraits de territoire A partir de 2022 pour la création du GIP |

| | | | | | | |
|---|--|---|--|---|--|------|
| C - Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente | Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable | Créer une plateforme numérique départementale destinée aux professionnels accompagnants pour une meilleure lisibilité de l'offre mobilisable selon une approche territorialisée | <u>Pilote(s)</u> CD 40 Région <u>Contributeurs</u> Ensemble des signataires | Réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité en amont de la mise en œuvre de la plateforme Recensement et diffusion de l'offre mobilisable par thématique et par territoire sur un outil dédié à l'échelle du département (en articulation avec le chantier national beta.gouv.fr et le premier accueil social inconditionnel) Promouvoir et animer la plateforme (mises à jour régulières), à travers l'affectation d'un poste à la réalisation de cette mission | | 2023 |
| | | Outiller les professionnels et les personnes accompagnées pour améliorer le suivi de leur parcours et la valorisation de leurs compétences | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Pôle Emploi CAF MSA État Accompagnants spécialisés (ex : BGE) Cap Emploi | Etape 1 : Conception d'un carnet de bord détenu par les personnes et partagé avec le référent, permettant de mettre en avant les accompagnements précédents et de valoriser le parcours et les évolutions constatées (outils d'insertion utilisés, potentiels repérés, actions mobilisées) à l'occasion de chaque rendez-vous d'accompagnement Etape 2 : mise en place d'un outil de suivi des parcours en surcouche du logiciel métier IODAS, en lien avec le chantier national échange de données et l'offre de service de l'État en matière de systèmes d'information | | 2021 |
| | | Organiser des formations interinstitutionnelles, des animations départementales regroupant les acteurs de l'insertion | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Ensemble des partenaires | Achat de formations pour les référents toutes institutions confondues, portant sur l'estime de soi (l'approche systémique en travail social, l'approche par le développement personnel) et l'interculturalité Organisation d'un forum annuel de l'insertion et de l'emploi intégrant l'ensemble des acteurs et partenaires pour dresser/partager le bilan du PTI et alimenter la construction d'une culture commune | | 2021 |

| | | | | | | |
|---|--|---|---|---|--|---|
| C - Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente | Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable | Accompagner l'évolution des équipes pluridisciplinaires locales | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Ensemble des partenaires | Confier aux EPL, une mission d'actualisation du diagnostic des besoins et de l'offre mobilisable, visant à alimenter le travail préparatoire à l'installation du GIP Outiller les EPL pour la réalisation de cette mission, et envisager d'en faire évoluer la composition pour intégrer les représentants de l'Etat et du monde économique Engager une démarche participative avec l'appui d'une AMO, pour instaurer la participation des allocataires à tous les niveaux (département, EPL) | | 2021 (évolution des EPL) 2022 (démarche participative) |
|---|--|---|---|---|--|---|

2. L'État (Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations)

► Rappel des orientations stratégiques, priorités et actions de l'État

L'État agit, aux côtés du Département et de ses partenaires, pour le développement d'une politique de cohésion sociale, de solidarité, d'insertion et d'emploi. La collaboration entre l'État et le Département est renforcée depuis la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, dont le déploiement territorial repose sur une convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi, signée entre l'État et le Département le 28 juin 2019 (cf. *supra*).

► Les engagements de l'État dans le cadre du PTI 2021-2025

| Orientation | Objectif | Action ou chantier à mettre en œuvre | Parties prenantes | Modalités opératoires | Indicateurs d'évaluation | Echéancier de mise en œuvre |
|--|-----------------------------------|--|--|---|--|-----------------------------|
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité | Promouvoir une mobilité inclusive | Développer l'accès à l'offre existante en matière de soutien à la mobilité | <u>Pilote(s)</u> CD 40 État <u>Contributeurs</u> CAF Pôle Emploi MSA Mission locale | Actualiser et diffuser le guide mobilité réalisé par le groupe constitué dans le cadre de la Stratégie Pauvreté. Confier l'animation et l'actualisation du guide mobilité à ce groupe de travail. | | 2021 |
| | | Réaliser une étude de faisabilité sur la mise en place d'une plateforme numérique et téléphonique sur les mobilités solidaires | <u>Pilote(s)</u> CD40 État <u>Contributeurs</u> Région Mission locale | Etude d'opportunité et de faisabilité, confiée au groupe partenarial en charge de l'actualisation et de la diffusion du guide mobilité. - Recenser tous les dispositifs et solutions de mobilité existantes - Identifier les retours d'expérience des autres départements - Identifier les ressources humaines, techniques et financières pour ce type de projet | Nombre de retours d'expérience consultés | 2021 |

| | | | | | | |
|--|--|---|---|--|---|------|
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité | Renforcer le secteur de l'IAE, diversifier le réseau de prescripteurs et les bénéficiaires | Développer le recours aux clauses d'insertion | <u>Pilote(s)</u> CD40 | Sensibiliser tout type d'acheteur public (collectivités, associations) à l'intégration d'une clause d'insertion (campagne d'information) Prendre appui sur la plateforme Job.landes.fr pour diffuser les heures clausées (dans tous les secteurs d'activité) ou en faire le relais depuis la Plateforme de l'inclusion | Nombre d'heures d'insertion et nombre d'heures effectuées par des allocataires du RSA | 2021 |
| | | Favoriser l'accessibilité des chantiers d'insertion, notamment pour les publics les plus en difficulté | <u>Pilote(s)</u> CD 40 État Pôle Emploi | Promouvoir le CDI Inclusion permettant d'accompagner les + 57 ans dans les structures d'insertion jusqu'à la retraite, et réaliser des actions de médiation envers les chantiers d'insertion dans cette perspective Prendre appui sur la mise en place de la plate-forme de l'inclusion pour élargir le réseau de prescripteurs | Nombre de salariés de l'IAE par profil, et part de BRSA | 2021 |
| | | Développer le nombre de chantiers d'insertion | <u>Pilote(s)</u> CD 40 État | Etendre le champ d'activité des chantiers d'insertion (services à la personne, fonctions supports) pour mieux correspondre à d'autres types de publics (seniors, femmes) Développer le nombre de chantiers d'insertion dans le secteur du bâtiment, de l'entretien des espaces extérieurs, du ménage, du service à la personne, de la mécanique et des travaux agricoles Encourager le recours à ce type de services par les landais via la sensibilisation de la population | Nombre de chantiers d'insertion Nombre de salariés en contrat d'insertion Nombre de CDD ou CDI signés à l'issue de la période d'insertion professionnelle | 2022 |
| | Soutenir l'accès à l'activité des jeunes | Mettre en place une coordination départementale des politiques d'insertion sociale et professionnelle en direction de la jeunesse | <u>Pilote(s)</u> CD 40 État Région Pôle Emploi Mission locale CAF | S'appuyer sur la mise en place de la boussole des jeunes dans un cadre partenarial élargi au CD, expérimentation du dispositif sur un territoire (action réalisée dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles) Remettre à plat la gouvernance des politiques d'insertion et d'emploi, en étudiant notamment l'opportunité d'une approche distincte et spécifique en direction des jeunes, ou d'une approche entièrement intégrée reposant soit sur le renouvellement des SPEL et l'évolution des Equipes Pluridisciplinaires Locales (EPL - cf. action 35), soit sur un cadre nouveau | | 2021 |

| | | | | | | |
|--|---|--|--|---|--|------|
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité | Développer l'accès à la formation et la mise en situation en milieu professionnel | Développer des Parcours Emploi Compétences(PEC) dans le secteur du grand âge | <u>Pilote(s)</u> CD 40 État | Financement de 60 CUI-PEC supplémentaires dans le secteur du grand âge et soins à domicile | | 2021 |
| | Assurer une médiation auprès des entreprises pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes en insertion | Travailler sur les savoirs-être et les représentations (employeurs, public, aidants) | <u>Pilote(s)</u> CD 40 Pôle Emploi État <u>Contributeur(s)</u> Chambres consulaires Cap Emploi Mission locale | Confier au chargé de liaison emploi entreprises, une mission visant à recenser dans un cadre partenarial, les démarches de mobilisation des entreprises afin de les rendre plus visibles ou de les amplifier (PaQte ; une chance, la France s'engage, etc.). | | 2022 |
| C - Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente | Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable | Créer un Groupement d'Intérêt Public (GIP) "Solidarités XL" pour un appui à l'ingénierie et une mission d'observatoire des solidarités | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> EPCI CIAS Préfecture ARS Région Pôle Emploi CAF Mission locale Chambres consulaires XL Habitat Représentants du monde associatif et des usagers Représentants des SIAE | Appui à l'ingénierie de projet, y compris sur le volet financier | Dès 2021 pour la réalisation des portraits de territoire A partir de 2022 pour la création du GIP | 2023 |
| | | | | Observatoire des Solidarités : portrait de territoire annuel à l'échelle du canton et suivi des indicateurs de résultats spécifiques à chaque territoire en fonction des actions initiées et accompagnées. Création d'un numéro d'écoute, de soutien et d'accueil téléphonique en relais des points d'accueil physique qui maillent le département | | |

| | | | | | | |
|---|--|--|--|---|--|---|
| C - Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente | Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable | | | Promouvoir et animer la plateforme (mises à jour régulières), à travers l'affectation d'un poste à la réalisation de cette mission | | |
| | | Outiller les professionnels et les personnes accompagnées pour améliorer le suivi de leur parcours et la valorisation de leurs compétences | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Pôle Emploi CAF MSA État Accompagnants spécialisés (ex : BGE) Cap Emploi | <p>Etape 1 : Conception d'un carnet de bord détenu par les personnes et partagé avec le référent, permettant de mettre en avant les accompagnements précédents et de valoriser le parcours et les évolutions constatées (outils d'insertion utilisés, potentiels repérés, actions mobilisées) à l'occasion de chaque rendez-vous d'accompagnement</p> <p>Etape 2 : mise en place d'un outil de suivi de parcours en surcouche du logiciel métier Iodas, en lien avec le chantier national échange de données et l'offre de service de l'État en matière de systèmes d'information</p> | | 2021 |
| | | Organiser des formations interinstitutionnelles, des animations départementales regroupant les acteurs de l'insertion | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Ensemble des partenaires | <p>Achat de formations pour les référents toutes institutions confondues, portant sur l'estime de soi (l'approche systémique en travail social, l'approche par le développement personnel) et l'interculturalité</p> <p>Organisation d'un forum annuel de l'insertion et de l'emploi intégrant l'ensemble des acteurs et partenaires pour dresser/partager le bilan du PTI et alimenter la construction d'une culture commune</p> | | 2021 |
| | | Accompagner l'évolution des équipes pluridisciplinaires locales | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Ensemble des partenaires | <p>Confier aux EPL, une mission d'actualisation du diagnostic des besoins et de l'offre mobilisable, visant à alimenter le travail préparatoire à l'installation du GIP</p> <p>Outiliser les EPL pour la réalisation de cette mission, et envisager d'en faire évoluer la composition pour intégrer les représentants de l'État et du monde économique</p> <p>Engager une démarche participative avec l'appui d'une AMO, pour instaurer la participation des allocataires à tous les niveaux (département, EPL)</p> | | 2021 (évolution des EPL) 2022 (démarche participative) |

3. Pôle Emploi

► Rappel des orientations stratégiques, priorités et actions de Pôle Emploi

La loi du 1^{er} décembre 2008 fixe les domaines de responsabilité de Pôle emploi et des Départements dans la mise en œuvre de la politique d'insertion et l'accompagnement des allocataires du RSA. En tant que service public de l'emploi, Pôle emploi est en charge d'une part d'indemniser les demandeurs d'emploi et de les accompagner vers le retour à l'emploi, et d'autre part de guider les entreprises dans leurs recrutements. Ses missions sont les suivantes :

- L'accueil, l'inscription et le versement des allocations destinées aux demandeurs d'emploi ;
- L'accueil, l'information et l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi jusqu'au placement ;
- Le conseil en orientation professionnelle pour tous ;
- La prospection du marché du travail, la collecte des offres d'emploi, le conseil et l'aide aux entreprises dans leur recrutement ;
- Le recueil et le traitement des données relatives au marché du travail ;
- Le partage de sa connaissance du marché et le conseil auprès des acteurs de l'emploi.

► Les engagements de Pôle Emploi en faveur de l'insertion dans le département des Landes

Pôle Emploi est référent unique RSA d'une partie des allocataires du RSA en orientation professionnelle. Les conseillers de Pôle emploi assurent en outre conjointement avec les travailleurs sociaux du Département un accompagnement global pour répondre aux besoins d'une partie des demandeurs d'emploi confrontés simultanément à des difficultés sociales et professionnelles.

Pôle Emploi s'engage pour la levée des freins à l'emploi :

- En faveur de l'inclusion numérique des demandeurs d'emploi grâce à la mise à disposition de chèques APTIC qui permettent de financer l'acquisition de matériel, mais également via l'organisation d'ateliers favorisant la maîtrise du numérique. Pôle Emploi s'appuie en outre sur l'outil de diagnostic PIX développé par Beta.gouv, visant à détecter les problématiques de maîtrise du numérique des publics. L'ambition de Pôle Emploi est d'utiliser cet outil pour évaluer tout demandeur d'emploi qui s'inscrit, permettant ensuite de mobiliser l'offre adéquate.
- Sur le soutien à la mobilité, à partir du diagnostic mobilité réalisé, du guide mobilité, d'un travail avec les offres de garage solidaire et d'une convention avec l'ALPCD.
- Sur le lien avec les entreprises, pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes en insertion, grâce à des prestations et des dispositifs permettant de travailler sur les savoirs-être et représentations des employeurs, publics et aidants.

► Les engagements de Pôle Emploi dans le cadre du PTI 2021-2025

| Orientation | Objectif | Action ou chantier à mettre en œuvre | Parties prenantes | Modalités opératoires | Indicateurs d'évaluation | Echéancier de mise en œuvre |
|--|---|--|--|--|---|-----------------------------|
| A - Proposer un accompagnement adapté et des parcours cohérents aux publics en insertion | Optimiser la procédure d'accueil et d'orientation des allocataires du RSA | Généraliser les plate-formes d'orientation sous réserve des résultats de leur évaluation | <u>Pilote(s)</u> CD 40 CAF Pôle Emploi <u>Contributeurs</u> Opérateur(s) retenu(s) à l'issue d'une procédure de marché public | Réaliser une évaluation de l'expérimentation des plateformes Recruter des agents ou des opérateurs pour rendre possible la tenue suffisamment régulière des plateformes | Nombre et part d'allocataires orientés en plateforme Délais d'orientation | 2021 |
| | Renforcer les moyens d'accompagnement des publics en insertion, en recherchant l'articulation des offres de service et la prévention des ruptures de parcours | Articuler et développer les différents modes de référence de parcours | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Pôle Emploi CAF Accompagnants spécialisés (ex : BGE) | Mobiliser les référents RSA et les travailleurs sociaux polyvalents du CD pour augmenter la prescription vers l'accompagnement global Engager un travail de remise à plat des critères d'orientation afin de permettre les primo-orientations vers l'accompagnement global et l'articulation explicite/partagée de l'ensemble des offres d'accompagnement Développer les moyens humains dédiés à l'accompagnement global et à l'accompagnement social exclusif, en fonction du niveau de remplissage des portefeuilles d'accompagnement (financement FSE+) | Nombre de bénéficiaires de l'accompagnement global Taux de sorties positives | 2021 |
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité | Développer l'accès à des modes de garde répondant aux besoins des publics en insertion | Développer des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) | <u>Pilote(s)</u> CAF CD 40 <u>Contributeurs</u> Pôle Emploi | Déployer le dispositif en priorité vers des micro-crèches Action portée dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles | Nombre de places à destination des personnes en insertion | 2021 |

| | | | | | | |
|--|--|--|--|--|---|------|
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité | Favoriser l'inclusion numérique | Assurer le diagnostic des besoins, l'accompagnement à la maîtrise des outils numériques et l'équipement numérique des personnes fragiles | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Région Pôle Emploi MSA Cap Emploi CAF | S'appuyer sur les animateurs numériques du territoire cofinancés par le CD (30 à 35 postes au total à l'échelle du département) Cette mission est coordonnée par l'ALPI | Nombre d'actions en faveur du numérique | 2021 |
| | Promouvoir une mobilité inclusive | Développer l'accès à l'offre existante en matière de soutien à la mobilité | <u>Pilote(s)</u> CD 40 État <u>Contributeurs</u> CAF Pôle Emploi MSA Mission locale | Actualiser et diffuser le guide mobilité réalisé par le groupe constitué dans le cadre de la Stratégie Pauvreté. Confier l'animation et l'actualisation du guide mobilité à ce groupe de travail. | | 2021 |
| | Renforcer le secteur de l'IAE, diversifier le réseau de prescripteurs et les bénéficiaires | Favoriser l'accessibilité des chantiers d'insertion, notamment pour les publics les plus en difficulté | <u>Pilote(s)</u> CD 40 État Pôle Emploi | Promouvoir le CDI Inclusion permettant d'accompagner les + 57 ans dans les structures d'insertion jusqu'à la retraite, et réaliser des actions de médiation envers les chantiers d'insertion dans cette perspective Prendre appui sur la mise en place de la Plateforme de l'inclusion pour élargir le réseau de prescripteurs | Nombre de salariés de l'IAE par profil, et part de BRSA | 2021 |
| | | Développer le nombre de chantiers d'insertion | <u>Pilote(s)</u> CD 40 État <u>Contributeurs</u> Pôle Emploi | Etendre le champ d'activité des chantiers d'insertion (services à la personne, fonctions supports) pour mieux correspondre à d'autres types de publics (seniors, femmes) Développer le nombre de chantiers d'insertion dans le secteur du bâtiment, de l'entretien des espaces extérieurs, du ménage, du service à la personne, de la mécanique et des travaux agricoles Encourager le recours à ce type de services par les landais via la sensibilisation de la population | Nombre de chantiers d'insertion Nombre de salariés en contrat d'insertion Nombre de CDD ou CDI signés à l'issue de la période d'insertion professionnelle | 2021 |

| | | | | | | |
|--|---|---|--|---|--|------|
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité | Soutenir l'accès à l'activité des jeunes | Mettre en place une coordination départementale des politiques d'insertion sociale et professionnelle en direction de la jeunesse | <u>Pilote(s)</u> CD 40 Etat Région Pôle Emploi Mission locale CAF | S'appuyer sur la mise en place de la boussole des jeunes dans un cadre partenarial élargi au CD, expérimentation du dispositif sur un territoire (action réalisée dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles) Remettre à plat la gouvernance des politiques d'insertion et d'emploi, en étudiant notamment l'opportunité d'une approche distincte et spécifique en direction des jeunes, ou d'une approche entièrement intégrée reposant soit sur le renouvellement des SPEL et l'évolution des Equipes Pluridisciplinaires Locales (EPL - cf. action35), soit sur un cadre nouveau | | 2021 |
| | Assurer une médiation auprès des entreprises pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes en insertion | Déployer auprès du grand public la plate-forme numérique (Job.landes.fr) pour la rencontre de l'offre et de la demande d'emploi des allocataires du RSA | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Pôle Emploi Chambres consulaires | Identifier le positionnement de la plateforme Job.landes.fr en fonction de la complémentarité avec les outils existants et des enjeux particuliers du département sur le champ de l'emploi (secteur de l'emploi saisonnier, services à la personne, grand âge, etc.) | | 2021 |
| | | Travailler sur les savoirs-être et les représentations (employeurs, public, aidants) | <u>Pilote(s)</u> CD 40 État Pôle Emploi <u>Contributeurs</u> Chambres consulaires Cap Emploi Mission locale | Confier au chargé de liaison emploi entreprises, une mission visant à recenser dans un cadre partenarial, les démarches de mobilisation des entreprises afin de les rendre plus visibles ou de les amplifier (PaQte ; une chance, la France s'engage, etc.). | | 2021 |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| C - Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente | Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable | <p>Créer un Groupement d'Intérêt Public (GIP) "Solidarités XL" pour un appui à l'ingénierie et une mission d'observatoire des solidarités</p> | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> EPCI CIAS Préfecture ARS Région Pôle Emploi CAF Mission locale Chambres consulaires XL Habitat Représentants du monde associatif et des usagers Représentants des SIAE | <p>Appui à l'ingénierie de projet, y compris sur le volet financier</p> <p>Observatoire des Solidarités : portrait de territoire annuel à l'échelle du canton et suivi des indicateurs de résultats spécifiques à chaque territoire en fonction des actions initiées et accompagnées.</p> <p>Création d'un numéro d'écoute, de soutien et d'accueil téléphonique en relais des points d'accueil physique qui maillent le département</p> | Dès 2021 pour la réalisation des portraits de territoire |
| | | <p>Créer une plateforme numérique départementale destinée aux professionnels accompagnants pour une meilleure lisibilité de l'offre mobilisable selon une approche territorialisée</p> | <u>Pilote(s)</u> CD 40 Région <u>Contributeurs</u> Ensemble des signataires | <p>Réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité en amont de la mise en œuvre de la plateforme</p> <p>Recensement et diffusion de l'offre mobilisable par thématique et par territoire sur un outil dédié à l'échelle du département (en articulation avec le chantier national beta.gouv.fr et le premier accueil social inconditionnel)</p> <p>Promouvoir et animer la plateforme (mises à jour régulières), à travers l'affectation d'un poste à la réalisation de cette mission</p> | 2023 |
| | | <p>Outiliser les professionnels et les personnes accompagnées pour améliorer le suivi de leur parcours et la valorisation de leurs compétences</p> | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Pôle Emploi CAF MSA Accompagnants spécialisés (ex :BGE) Cap Emploi | <p>Conception d'un carnet de bord détenu par les personnes et partagé avec le référent, permettant de mettre en avant les accompagnements précédents et de valoriser le parcours et les évolutions constatées (outils d'insertion utilisés, potentiels repérés, actions mobilisées) à l'occasion de chaque rendez-vous d'accompagnement</p> | 2021 |

| | | | | | | |
|---|--|---|---|--|--|---|
| C – Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente | Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable | Organiser des formations interinstitutionnelles, des animations départementales regroupant les acteurs de l'insertion | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Ensemble des partenaires | Achat de formations pour les référents toutes institutions confondues, portant sur l'estime de soi (l'approche systémique en travail social, l'approche par le développement personnel) et l'interculturalité Organisation d'un forum annuel de l'insertion et de l'emploi intégrant l'ensemble des acteurs et partenaires pour dresser/partager le bilan du PTI et alimenter la construction d'une culture commune | | 2021 |
| | | Accompagner l'évolution des équipes pluri-disciplinaires locales | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Ensemble des partenaires | Confier aux EPL, une mission d'actualisation du diagnostic des besoins et de l'offre mobilisable, visant à alimenter le travail préparatoire à l'installation du GIP Outiliser les EPL pour la réalisation de cette mission, et envisager d'en faire évoluer la composition pour intégrer les représentants de l'Etat et du monde économique Engager une démarche participative avec l'appui d'une AMO, pour instaurer la participation des allocataires à tous les niveaux (département, EPL) | | 2021 (évolution des EPL) 2022 (démarche participative) |

4. La Région Nouvelle-Aquitaine

► Rappel des orientations stratégiques, priorités et actions de la Région Nouvelle-Aquitaine

Chef de file des politiques d'orientation et de formation professionnelle, la Région est un acteur essentiel à la politique départementale d'insertion.

Le soutien de la Région aux politiques territoriales d'insertion est une disposition rappelée par le CASF (art. L263-2), aux termes duquel le pacte territorial d'insertion « prévoit, en particulier, au titre de la formation professionnelle, le concours de la Région aux politiques territoriales d'insertion ». La loi NOTRe a confirmé le chef de file des Régions en la matière. Elle a également renforcé les compétences des Régions en matière de développement économique.

La Région se trouve ainsi associée au Pacte dans le cadre de sa politique de formation professionnelle, de soutien aux entreprises, aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) et de ses actions en matière de mobilités.

► Les engagements de la Région en faveur de l'insertion

La Région s'engage en faveur de la réduction de l'illectronisme. Le numérique est en effet un axe prioritaire de la Région pour 2021, conduisant à financer des formations à la maîtrise des savoirs de base sur le numérique, jusqu'à des formations qualifiantes d'ingénieur. Dans une perspective de lutte contre l'illectronisme, la Région met également en œuvre des initiatives d'appel à projet et des initiatives territoriales (telles que la subvention à l'ALPI dans le département des Landes).

La Région s'engage également sur les dispositifs de formation et développe des modules dédiés sur le savoir-être et les représentations des employeurs, publics accompagnés et professionnels de l'insertion.

Sur le champ de l'emploi, la Région met en place une plateforme numérique régionale « Talents d'ici », valorisant les offres et demandes d'emploi locales.

► Les engagements de la Région dans le cadre du PTI 2021-2025

| Orientation | Objectif | Action ou chantier à mettre en œuvre | Parties prenantes | Modalités opératoires | Indicateurs d'évaluation | Echéan-cier de mise en œuvre |
|---|--|--|---|--|--|------------------------------|
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics | Favoriser l'inclusion numérique | Assurer le diagnostic des besoins, l'accompagnement à la maîtrise des outils numériques et l'équipement numérique des personnes fragiles | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Région Pôle Emploi MSA Cape Emploi CAF | S'appuyer sur les animateurs numériques du territoire cofinancés par le CD (30 à 35 postes au total à l'échelle du département) Cette mission est coordonnée par l'ALPI | Nombre d'actions en faveur du numérique | 2021 |
| | Promouvoir une mobilité inclusive | Réaliser une étude de faisabilité sur la mise en place d'une plateforme numérique et téléphonique sur les mobilités solidaires | <u>Pilote(s)</u> CD40 <u>Contributeurs</u> Région Mission locale | Etude d'opportunité et de faisabilité, confiée au groupe partenarial en charge de l'actualisation et de la diffusion du guide mobilité. - Recenser tous les dispositifs et solutions de mobilité existantes - Identifier les retours d'expérience des autres départements - Identifier les ressources humaines, techniques et financières pour ce type de projet | Nombre de retours d'expérience consultés | 2021 |
| | Soutenir l'accès à l'activité des jeunes | Mettre en place une coordination départementale des politiques d'insertion sociale et professionnelle en direction de la jeunesse | <u>Pilote(s)</u> CD 40 État Région Pôle Emploi Mission locale CAF | S'appuyer sur la mise en place de la boussole des jeunes dans un cadre partenarial élargi au CD, expérimentation du dispositif sur un territoire (action réalisée dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles) Remettre à plat la gouvernance des politiques d'insertion et d'emploi, en étudiant notamment l'opportunité d'une approche distincte et spécifique en direction des jeunes, ou d'une approche entièrement intégrée reposant soit sur le renouvellement des SPEL et l'évolution des Equipes Pluridisciplinaires Locales (EPL - cf. action 35), soit sur un cadre nouveau | | 2021 |

| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics | Développer l'accès à la formation via mise en situation en milieu professionnel | Développer l'accès aux plateformes d'amorce de parcours proposées par la Région | <u>Pilote(s)</u> Région | Sensibiliser les professionnels accompagnants sur le dispositif | Nombre de bénéficiaires y accédant | 2021 |
|---|---|---|--|---|--|------|
| C - Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente | Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable | Créer un Groupement d'Intérêt Public (GIP) "Solidarités XL" pour un appui à l'ingénierie et une mission d'observatoire des solidarités | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> EPCI CIAS Préfecture ARS Région Pôle Emploi CAF Mission locale Chambres consulaires XL Habitat Représentants du monde associatif et des usagers Représentants des SIAE | Appui à l'ingénierie de projet, y compris sur le volet financier Observatoire des Solidarités : portrait de territoire annuel à l'échelle du canton et suivi des indicateurs de résultats spécifiques à chaque territoire en fonction des actions initiées et accompagnées. Création d'un numéro d'écoute, de soutien et d'accueil téléphonique en relais des points d'accueil physique qui maillent le département | Dès 2021 pour la réalisation des portraits de territoire A partir de 2022 pour la création du GIP | 2021 |
| | | Créer une plateforme numérique départementale destinée aux professionnels accompagnants pour une meilleure lisibilité de l'offre mobilisable selon une approche territorialisée | <u>Pilote(s)</u> CD 40 Région <u>Contributeurs</u> Ensemble des signataires | Réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité en amont de la mise en œuvre de la plateforme Recensement et diffusion de l'offre mobilisable par thématique et par territoire sur un outil dédié à l'échelle du département (en articulation avec le chantier national beta.gouv.fr et le premier accueil social inconditionnel) Promouvoir et animer la plateforme (mises à jour régulières), à travers l'affectation d'un poste à la réalisation de cette mission | | |

| | | | | | | |
|---|--|---|---|---|--|---|
| C - Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente | Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable | <p>Outiller les professionnels et les personnes accompagnées pour améliorer le suivi de leur parcours et la valorisation de leurs compétences</p> | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Ensemble des signataires | Conception d'un carnet de bord détenu par les personnes et partagé avec le référent, permettant de mettre en avant les accompagnements précédents et de valoriser le parcours et les évolutions constatées (outils d'insertion utilisés, potentiels repérés, actions mobilisées) à l'occasion de chaque rendez-vous d'accompagnement | | 2021 |
| | | <p>Organiser des formations interinstitutionnelles, des animations départementales regroupant les acteurs de l'insertion</p> | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Ensemble des partenaires | Achat de formations pour les référents toutes institutions confondues, portant sur l'estime de soi (l'approche systémique en travail social, l'approche par le développement personnel) et l'interculturalité Organisation d'un forum annuel de l'insertion et de l'emploi intégrant l'ensemble des acteurs et partenaires pour dresser/partager le bilan du PTI et alimenter la construction d'une culture commune | | 2021 |
| | | <p>Accompagner l'évolution des équipes pluridisciplinaires locales</p> | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Ensemble des partenaires | Confier aux EPL, une mission d'actualisation du diagnostic des besoins et de l'offre mobilisable, visant à alimenter le travail préparatoire à l'installation du GIP Outiller les EPL pour la réalisation de cette mission, et envisager d'en faire évoluer la composition pour intégrer les représentants de l'Etat et du monde économique Engager une démarche participative avec l'appui d'une AMO, pour instaurer la participation des allocataires à tous les niveaux (département, EPL) | | 2021 (évolution des EPL) 2022 (démarche participative) |

5. La Caisse d'Allocations Familiales

► Rappel des orientations stratégiques, priorités et actions de la Caisse d'Allocations Familiales

Les CAF développent les actions concourant à l'accélération des parcours d'insertion sociale et facilitent les conditions d'insertion professionnelle. Elles le font par la mise en place de parcours interbranches, en complémentarité avec les Conseils départementaux, Pôle Emploi, les Missions locales... Les CAF participent à des actions et expérimentations visant à réduire des délais de prise en charge et à améliorer la qualité des orientations.

Les CAF facilitent la prise d'autonomie des jeunes (soutien des projets jeunes via les fonds publics et territoires) et la décohabitation (notamment via l'aide accordée aux résidences habitat jeunes, mais aussi aux colocations et au logement intergénérationnel).

Indirectement, le soutien aux politiques d'accueil du jeune enfant et des enfants ainsi que les actions de soutien à la parentalité contribuent à lever des freins à l'insertion des parents, mais aussi des adolescents.

► Les engagements de la CAF des Landes en matière d'insertion

La CAF des Landes accompagne les allocataires dans la complétude de la téléprocédure RSA. Elle accompagne comme référent les monoparents RSA pour le compte du Conseil départemental.

La CAF des Landes met en œuvre l'accompagnement global en partenariat avec Pôle Emploi et le Conseil départemental.

La CAF des Landes porte un projet de parcours partenarial global destiné aux familles monoparentales et le conduit à bout en 2021, en cohérence avec les orientations d'ingénierie du PTI.

Elle travaille également à un parcours jeune partenarial en lien avec les résidences habitats jeunes, les Missions locales et les lycées visant à l'accès aux droits et à la prise d'autonomie comme autant de levée de freins à l'insertion professionnelle.

Dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, elle est activement impliquée dans les actions en faveur de la mobilité des familles (aides aux familles et aides aux partenaires), ainsi que dans la sécurisation du paiement des pensions alimentaires (facteur de solvabilisation des personnes et donc de pouvoir d'agir), en partenariat avec le Conseil départemental.

► Les engagements de la CAF dans le cadre du PTI 2021-2025

| Orientation | Objectif | Action ou chantier à mettre en œuvre | Parties prenantes | Modalités opératoires | Indicateurs d'évaluation | Echéancier de mise en œuvre |
|--|---|--|--|--|--|-----------------------------|
| A – Proposer un accompagnement adapté et des parcours cohérents aux publics en insertion | Optimiser la procédure d'accueil et d'orientation des allocataires du RSA | Généraliser le recueil de données socio-professionnelles simplifié au stade de l'instruction des demandes de RSA | <u>Pilote(s)</u> CAF CD 40 <u>Contributeurs</u> AML UD-CCAS | Systématisation du recueil DSP simplifié dans le cadre de la téléprocédure Formation des agents qui accompagnent les publics dans le cadre de la téléprocédure (objectif cible : 100% des nouveaux entrants ont leur DSP renseigné) | Nombre et part de DSP renseignés | 01/09/2021 |
| | | Généraliser les plateformes d'orientation sous réserve des résultats de leur évaluation | <u>Pilote(s)</u> CD 40 CAF Pôle Emploi <u>Contributeurs</u> Opérateur(s) retenu(s) à l'issue d'une procédure de marché public | Réaliser une évaluation de l'expérimentation des plateformes Recruter des agents ou des opérateurs pour rendre possible la tenue suffisamment régulière des plateformes | Nombre et part d'allocataires orientés en plateforme Délais d'orientation | 2021 |
| | Renforcer les moyens d'accompagnement des publics en insertion, en recherchant l'articulation des offres de service et la prévention des ruptures de parcours | Remobiliser les publics ancrés au RSA depuis plus de 4 ans | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> CAF | Expérimenter sur un territoire le portage d'une action collective par un centre social, visant à remobiliser les résignés (allocataires qui ne sollicitent plus l'accompagnement individuel et cumulent des difficultés) | Nombre de bénéficiaires du dispositif | 2022 |

| | | | | | | |
|---|--|---|--|--|---|------|
| A – Proposer un accompagnement adapté et des parcours cohérents aux publics en insertion | Renforcer les moyens d'accompagnement des publics en insertion, en recherchant l'articulation des offres de service et la prévention des ruptures de parcours | Articuler et développer les différents modes de référence de parcours | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Pôle Emploi CAF MSA Mission locale Accompagnants spécialisés (ex : BGE) | Mobiliser les référents RSA et les travailleurs sociaux polyvalents du CD pour augmenter la prescription vers l'accompagnement global Engager un travail de remise à plat des critères d'orientation afin de permettre les primo-orientations vers l'accompagnement global et l'articulation explicite/partagée de l'ensemble des offres d'accompagnement Développer les moyens humains dédiés à l'accompagnement global et à l'accompagnement social exclusif, en fonction du niveau de remplissage des portefeuilles d'accompagnement (financement FSE+) | Nombre de bénéficiaires de l'accompagnement global Taux de sorties positives | 2021 |
| | Lutter contre le non recours et favoriser l'accès aux droits, à travers la mobilisation de l'offre existante et le développement de réponses nouvelles et territorialisées en matière d'accès aux droits | Développer des ateliers d'accès aux droits sur l'ensemble du département pour les jeunes | <u>Pilote(s)</u> CAF <u>Contributeurs</u> CD 40 | Poursuite et développement des informations collectives auprès de la Mission locale, lycées professionnels, résidences habitat jeunes sur l'accès aux droits (Prime d'activité, allocation logement, garantie jeune, etc.). | | |
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics | Développer l'accès à des modes de garde répondant aux besoins des publics en insertion | Créer un réseau solidaire d'entraide avec des étudiants et des retraités pour des solutions de garde ponctuelle et, plus largement, d'échange de services | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> CAF | S'appuyer sur le « fichier jeunes » du CIDJ Action à articuler avec le projet de logement intergénérationnel de la CAF | Nombre de places à destination des personnes en insertion | 2022 |
| | | Développer des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) | <u>Pilote(s)</u> CAF CD 40 <u>Contributeurs</u> Pôle Emploi | Déployer le dispositif en priorité vers des micro-crèches Action portée dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles | | |

| | | | | | | |
|--|--|--|--|--|---|------|
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics | Favoriser l'inclusion numérique | Assurer le diagnostic des besoins, l'accompagnement à la maîtrise des outils numériques et l'équipement numérique des personnes fragiles | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Région Pôle Emploi MSA Cap Emploi CAF | S'appuyer sur les animateurs numériques du territoire cofinancés par le CD (30 à 35 postes au total à l'échelle du département) Cette mission est coordonnée par l'ALPI | Nombre d'actions en faveur du numérique | 2021 |
| | Promouvoir une mobilité inclusive | Développer l'accès à l'offre existante en matière de soutien à la mobilité | <u>Pilote(s)</u> CD 40 État <u>Contributeurs</u> CAF Pôle Emploi MSA Mission locale | Actualiser et diffuser le guide mobilité réalisé par le groupe constitué dans le cadre de la Stratégie Pauvreté. Confier l'animation et l'actualisation du guide mobilité à ce groupe de travail. | 2021 | 2021 |
| | Soutenir l'accès à l'activité des jeunes | Mettre en place une coordination départementale des politiques d'insertion sociale et professionnelle en direction de la jeunesse | <u>Pilote(s)</u> CD 40 État Région Pôle Emploi Mission locale CAF | S'appuyer sur la mise en place de la boussole des jeunes dans un cadre partenarial élargi au CD, expérimentation du dispositif sur un territoire (action réalisée dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles) Remettre à plat la gouvernance des politiques d'insertion et d'emploi, en étudiant notamment l'opportunité d'une approche distincte et spécifique en direction des jeunes, ou d'une approche entièrement intégrée reposant soit sur le renouvellement des SPEL et l'évolution des Equipes Pluridisciplinaires Locales, soit sur un cadre nouveau | 2021 | 2021 |

| | | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|--|
| C - Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente | Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable | <p>Créer un Groupement d'Intérêt Public (GIP) "Solidarités XL" pour un appui à l'ingénierie et une mission d'observatoire des solidarités</p> | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> EPCI CIAS Préfecture ARS Région Pôle Emploi CAF Mission locale Chambres consulaires XL Habitat Représentants du monde associatif et des usagers Représentants des SIAE | <p>Appui à l'ingénierie de projet, y compris sur le volet financier</p> <p>Observatoire des Solidarités : portrait de territoire annuel à l'échelle du canton et suivi des indicateurs de résultats spécifiques à chaque territoire en fonction des actions initiées et accompagnées.</p> <p>Création d'un numéro d'écoute, de soutien et d'accueil téléphonique en relais des points d'accueil physique qui maillent le département</p> | Dès 2021 pour la réalisation des portraits de territoire | A partir de 2022 pour la création du GIP |
| | | <p>Créer une plateforme numérique départementale destinée aux professionnels accompagnants pour une meilleure lisibilité de l'offre mobilisable selon une approche territorialisée</p> | <u>Pilote(s)</u> CD 40 Région <u>Contributeurs</u> Ensemble des signataires | <p>Réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité en amont de la mise en œuvre de la plateforme</p> <p>Recensement et diffusion de l'offre mobilisable par thématique et par territoire sur un outil dédié à l'échelle du département (en articulation avec le chantier national beta.gouv.fr et le premier accueil social inconditionnel)</p> <p>Promouvoir et animer la plateforme (mises à jour régulières), à travers l'affectation d'un poste à la réalisation de cette mission</p> | 2023 | |
| | | <p>Outiliser les professionnels et les personnes accompagnées pour améliorer le suivi de leur parcours et la valorisation de leurs compétences</p> | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Pôle Emploi CAF MSA Accompagnants spécialisés (ex : BGE) Cap Emploi | <p>Conception d'un carnet de bord détenu par les personnes et partagé avec le référent, permettant de mettre en avant les accompagnements précédents et de valoriser le parcours et les évolutions constatées (outils d'insertion utilisés, potentiels repérés, actions mobilisées) à l'occasion de chaque rendez-vous d'accompagnement</p> | 2021 | |

| | | | | | | |
|---|--|---|---------------------------|---|--|------|
| C - Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente | Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable | Organiser des formations interinstitutionnelles, des animations départementales regroupant les acteurs de l'insertion | <u>Pilote(s)</u> CD 40 | Achat de formations pour les référents toutes institutions confondues, portant sur l'estime de soi (l'approche systémique en travail social, l'approche par le développement personnel) et l'interculturalité | | 2021 |
| | | Accompagner l'évolution des équipes pluridisciplinaires locales | <u>Pilote(s)</u> CD 40 | Organisation d'un forum annuel de l'insertion et de l'emploi intégrant l'ensemble des acteurs et partenaires pour dresser/partager le bilan du PTI et alimenter la construction d'une culture commune | | |

6. La Mutualité Sociale Agricole

► Rappel des orientations stratégiques, priorités et actions de la Mutualité Sociale Agricole

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole, salariée et non salariée, ainsi que de leurs ayants droits et des retraités.

Le service social de la MSA assure l'accompagnement des allocataires du RSA du régime agricole dans les conditions fixées par la convention d'orientation signée avec le Département dans le cadre de la mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active le 9 octobre 2009.

► Les engagements de la MSA en matière d'insertion au sein du département des Landes

Au sein du département des Landes, la MSA déploie des dispositifs visant à assurer l'accès au droit de ses adhérents, par le biais de la communication des travailleurs sociaux de la MSA et la présence de conseillers en protection sociale dédiés à l'accès au droit. Elle organise par ailleurs des séances d'information auprès de ses publics, et notamment ceux proches de la retraite.

La MSA agit également en faveur de l'insertion numérique de ses adhérents, via une aide directe pour l'acquisition de matériel informatique, des ateliers informatiques « Coup de pouce connexion », axés sur les démarches administratives et le lien social. Enfin, elle agit sur le champ de la détection de l'illectronisme via une formation dispensée par l'ALPI auprès des agents de la MSA, pour leur permettre de faire face aux difficultés d'accès au numérique des adhérents et pour faciliter la diffusion des outils proposés par l'ALPI.

En matière de levée des freins à l'emploi, la MSA intervient en faveur de la mobilité inclusive directement auprès de ses adhérents (soutien à l'acquisition de véhicule par exemple), et via des financements apportés à des structures qui mettent en œuvre des solutions de transport solidaire sur le territoire, via un système d'appels à projets.

La MSA fait de la santé un axe important de ses dispositifs d'accompagnement, via des aides directes pour la prise en charge de la complémentaire santé en cas d'insuffisance de ressources, et via la mise en place d'ateliers collectifs. Ces ateliers sont par ailleurs proposés aux adhérents de la MSA. Une cellule interne est également présente au sein de la MSA, visant à la prévention des risques psychosociaux, la remobilisation professionnelle et la prise en charge de séances de psychologue dans une perspective de maintien dans l'emploi.

La MSA soutient enfin la jeunesse et son insertion professionnelle et sociale, par le biais d'appels à projets visant à valoriser l'engagement associatif et le service civique des jeunes.

► Les engagements de la MSA dans le cadre du PTI 2021-2025

| Orientation | Objectif | Action ou chantier à mettre en œuvre | Parties prenantes | Modalités opératoires | Indicateurs d'évaluation | Echéancier de mise en œuvre |
|--|--|--|--|---|--|-----------------------------|
| A - Proposer un accompagnement adapté et des parcours cohérents aux publics en insertion | Lutter contre le non-recours et favoriser l'accès aux droits, à travers la mobilisation de l'offre existante et le développement de réponses nouvelles et territorialisées en matière d'accès aux droits | Repérer et informer les publics susceptibles de faire valoir des droits à la retraite | <u>Pilote(s)</u> CD40 <u>Contributeur(s)</u> Carsat MSA | Repérage des publics RSA de plus de 60 ans susceptibles de faire valoir leurs droits à la retraite et, le cas échéant, à l'ASPA. Construction d'un partenariat avec les caisses de retraite (Carsat, MSA) afin de sensibiliser ce public cible par le biais d'information collective. | Nombre ateliers organisés Nombre de situations repérées | 2022 |
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité | Favoriser l'inclusion numérique | Assurer le diagnostic des besoins, l'accompagnement à la maîtrise des outils numériques et l'équipement numérique des personnes fragiles | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Région Pôle Emploi MSA Cap Emploi CAF | S'appuyer sur les animateurs numériques du territoire cofinancés par le CD (30 à 35 postes au total à l'échelle du département) Cette mission est coordonnée par l'ALPI | Nombre d'actions en faveur du numérique | 2021 |
| | Promouvoir une mobilité inclusive | Développer l'accès à l'offre existante en matière de soutien à la mobilité | <u>Pilote(s)</u> CD 40 État <u>Contributeurs</u> CAF Pôle Emploi MSA Mission locale | Actualiser et diffuser le guide mobilité réalisé par le groupe constitué dans le cadre de la Stratégie Pauvreté. Confier l'animation et l'actualisation du guide mobilité à ce groupe de travail. | | 2021 |
| | Soutenir l'accès à l'activité des jeunes | Développer la mobilisation du service civique et l'engagement associatif des jeunes | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeur(s)</u> MSA Mission locale | Appui sur le réseau associatif pour accompagner les jeunes dans l'attente de trouver de l'emploi et pour s'engager dans un projet collectif Valoriser les parcours de jeunes en service civique | Nombre d'associations partenaires Nombre de projets collectifs Nombre de services civiques | 2021 |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| C - Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente | Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable | <p>Créer un Groupement d'Intérêt Public (GIP) "Solidarités XL" pour un appui à l'ingénierie et une mission d'Observatoire des Solidarités</p> | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> EPCI CIAS Préfecture ARS Région Pôle Emploi CAF Mission locale Chambres consulaires XL Habitat Représentants du monde associatif et des usagers Représentants des SIAE | <p>Appui à l'ingénierie de projet, y compris sur le volet financier</p> <p>Observatoire des Solidarités : portrait de territoire annuel à l'échelle du canton et suivi des indicateurs de résultats spécifiques à chaque territoire en fonction des actions initiées et accompagnées.</p> <p>Création d'un numéro d'écoute, de soutien et d'accueil téléphonique en relais des points d'accueil physique qui maillent le département</p> | Dès 2021 pour la réalisation des portraits de territoire A partir de 2022 pour la création du GIP |
| | | <p>Créer une plateforme numérique départementale destinée aux professionnels accompagnants pour une meilleure lisibilité de l'offre mobilisable selon une approche territorialisée</p> | <u>Pilote(s)</u> CD 40 Région <u>Contributeurs</u> Ensemble des signataires | <p>Réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité en amont de la mise en œuvre de la plateforme</p> <p>Recensement et diffusion de l'offre mobilisable par thématique et par territoire sur un outil dédié à l'échelle du département (en articulation avec le chantier national beta.gouv.fr et le premier accueil social inconditionnel)</p> <p>Promouvoir et animer la plateforme (mises à jour régulières), à travers l'affectation d'un poste à la réalisation de cette mission</p> | 2023 |
| | | <p>Outiliser les professionnels et les personnes accompagnées pour améliorer le suivi de leur parcours et la valorisation de leurs compétences</p> | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Pôle Emploi CAF MSA Accompagnants spécialisés (ex : BGE) Cap Emploi | <p>Conception d'un carnet de bord détenu par les personnes et partagé avec le référent, permettant de mettre en avant les accompagnements précédents et de valoriser le parcours et les évolutions constatées (outils d'insertion utilisés, potentiels repérés, actions mobilisées) à l'occasion de chaque rendez-vous d'accompagnement</p> | 2021 |

| | | | | | | |
|---|--|---|---|---|--|---|
| C - Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente | Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable | Organiser des formations interinstitutionnelles, des animations départementales regroupant les acteurs de l'insertion | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Ensemble des partenaires | Achat de formations pour les référents toutes institutions confondues, portant sur l'estime de soi (l'approche systémique en travail social, l'approche par le développement personnel) et l'interculturalité Organisation d'un forum annuel de l'insertion et de l'emploi intégrant l'ensemble des acteurs et partenaires pour dresser/partager le bilan du PTI et alimenter la construction d'une culture commune | | 2021 |
| | | Accompagner l'évolution des équipes pluri-disciplinaires locales | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeurs</u> Ensemble des partenaires | Confier aux EPL, une mission d'actualisation du diagnostic des besoins et de l'offre mobilisable, visant à alimenter le travail préparatoire à l'installation du GIP Outiller les EPL pour la réalisation de cette mission, et envisager d'en faire évoluer la composition pour intégrer les représentants de l'Etat et du monde économique Engager une démarche participative avec l'appui d'une AMO, pour instaurer la participation des allocataires à tous les niveaux (département, EPL) | | 2021 (évolution des EPL) 2022 (démarche participative) |

7. La Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes

► Rappel des orientations stratégiques, priorités et actions de la Chambre de Commerce et d'Industrie

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) des Landes accompagne, informe et conseille les entreprises du territoire à toutes les étapes de leur développement.

Établissements publics de l'État, administrés par des dirigeants d'entreprises élus, les CCI assurent quatre types de missions :

- Des missions consultatives : représentation des intérêts généraux des entreprises et de l'économie
- Des missions d'appui aux entreprises : information et appui actif auprès des entreprises
- Des missions de formation : formation initiale, formation continue, apprentissage
- Des missions d'appui au territoire : développement local et gestion d'équipements

► Les engagements de la CCI en faveur de l'insertion dans les Landes

Au sein du département des Landes, la CCI s'engage particulièrement envers la jeunesse. Dans cette perspective, elle a mis en place un projet expérimental en direction des jeunes, visant à une insertion professionnelle dans les secteurs industriels et du BTP. Cette démarche se fait en relation avec le service AEJ du Département.

► Les engagements de la CCI dans le cadre du PTI 2021-2025

| Orientation | Objectif | Action ou chantier à mettre en œuvre | Parties prenantes | Modalités opératoires | Indicateurs d'évaluation | Echéancier de mise en œuvre |
|--|---|---|--|--|--------------------------|-----------------------------|
| B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité | Assurer une médiation auprès des entreprises pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes en insertion | Déployer auprès du grand public la plate-forme numérique (Job.landes.fr) pour la rencontre de l'offre et de la demande d'emploi des allocataires du RSA | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Région</u> <u>Contributeur(s)</u> Chambres consulaires Pôle Emploi | Identifier le positionnement de la plateforme Job.landes.fr en fonction de la complémentarité avec les outils existants et des enjeux particuliers du département sur le champ de l'emploi (secteur de l'emploi saisonnier, services à la personne, grand âge, etc.) | | 2021 |
| | | Travailler sur les savoirs-être et les représentations (employeurs, public, aidants) | <u>Pilote(s)</u> CD 40 Pôle Emploi État <u>Contributeur(s)</u> Chambres consulaires Cap Emploi Mission locale | Confier au chargé de liaison emploi entreprises, une mission visant à recenser dans un cadre partenarial, les démarches de mobilisation des entreprises afin de les rendre plus visibles ou de les amplifier (PaQte ; une chance, la France s'engage, etc.). | | 2022 |
| | | Favoriser la constitution de groupements d'employeurs pour sécuriser l'emploi saisonnier | <u>Pilote(s)</u> CD 40 <u>Contributeur(s)</u> ANEFA Chambres consulaires | Recruter un chargé de liaison emploi entreprises afin de favoriser la constitution de groupements d'employeurs et l'articulation avec le dispositif de cumul RSA/emploi | | 2021 |

| | | | | | |
|---|--|---|---|---|--|
| C - Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente | Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable | <p>Créer un Groupement d'Intérêt Public (GIP) "Solidarités XL" pour un appui à l'ingénierie et une mission d'observatoire des solidarités</p> | <u>Pilote(s)</u> CD 40 | Appui à l'ingénierie de projet, y compris sur le volet financier | Dès 2021 pour la réalisation des portraits de territoire |
| | | | <u>Contributeurs</u> EPCI CIAS Préfecture ARS Région Pôle Emploi CAF Mission locale Chambres consulaires XL Habitat Représentants du monde associatif et des usagers Représentants des SIAE | Observatoire des Solidarités : portrait de territoire annuel à l'échelle du canton et suivi des indicateurs de résultats spécifiques à chaque territoire en fonction des actions initiées et accompagnées. Création d'un numéro d'écoute, de soutien et d'accueil téléphonique en relais des points d'accueil physique qui maillent le département | |
| | | <p>Organiser des formations interinstitutionnelles, des animations départementales regroupant les acteurs de l'insertion</p> | <u>Pilote(s)</u> CD 40 | Achat de formations pour les référents toutes institutions confondues, portant sur l'estime de soi (l'approche systémique en travail social, l'approche par le développement personnel) et l'interculturalité | A partir de 2022 pour la création du GIP |
| | | | <u>Contributeurs</u> Ensemble des partenaires | Organisation d'un forum annuel de l'insertion et de l'emploi intégrant l'ensemble des acteurs et partenaires pour dresser/partager le bilan du PTI et alimenter la construction d'une culture commune | |

IV. LES FICHES ACTIONS 2021

Note de lecture : les engagements présentés au sein des matrices d'engagement portent sur toute la période 2021-2025. Les fiches actions développées ci-après ne concernent que l'année 2021. Pour les années suivantes, les partenaires établiront dans le cadre des instances de pilotage des politiques d'insertion et d'emploi, les fiches-actions annuelles prévues par l'arborescence d'objectifs.

A - Proposer un accompagnement adapté et des parcours cohérents aux publics en insertion

| <u>Fiche-action A.1 : Généraliser le recueil de données socio-professionnelles simplifié au stade de l'instruction des demandes de RSA</u> | |
|---|------------------------------------|
| <u>Objectifs opérationnels</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser la procédure d'accueil et d'orientation des allocataires du RSA • Proposer un accompagnement adapté et des parcours cohérents aux publics en insertion | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| <u>Contenu de l'action :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Systématisation du recueil DSP simplifié dans le cadre de la téléprocédure • Formation des agents qui accompagnent les publics dans le cadre de la téléprocédure (objectif cible : 100 % des nouveaux entrants ont leur DSP renseigné) | <u>Echéancier :</u> 2021 |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| <u>Pilote(s) de l'action</u> <ul style="list-style-type: none"> • CD 40, • CAF | |
| <u>Contributeur(s)</u> <ul style="list-style-type: none"> • AML, UD-CCAS | |
| <u>Indicateurs de suivi et d'évaluation</u> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre et part de DSP renseignés | |

| <u>Fiche-action A.2: Généraliser les plateformes d'orientation, sous réserve des résultats de leur évaluation</u> | |
|--|---|
| Objectifs opérationnels | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser la procédure d'accueil et d'orientation des allocataires du RSA • Favoriser la participation des personnes accompagnées à la définition du parcours d'insertion ; • Réaliser une évaluation systématique de leur situation pour tous les allocataires du RSA, commune aux partenaires et permettant de traiter conjointement les deux dimensions « sociale » et « professionnelle » ; • Proposer un accompagnement adapté et des parcours cohérents aux publics en insertion à partir de leur diagnostic socio-professionnel ; • Faciliter le partage de l'information relative aux droits et devoirs. | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| Contenu de l'action : <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une évaluation de l'expérimentation au regard : <ul style="list-style-type: none"> ➢ De l'impact des plateformes sur les délais d'orientation ➢ De la satisfaction exprimée par les professionnels et les bénéficiaires quant à la pertinence du dispositif et des orientations proposées ➢ De l'impact RH d'une généralisation pour chacun des contributeurs • Recruter un prestataire externe pour participer à la mise en œuvre des plateformes. Ce prestataire : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Réalisera le diagnostic socioprofessionnel des situations ➢ Utilisera les données socioprofessionnelles renseignées lors de la demande de RSA ➢ Procédera aux orientations ou le cas échéant, à des réorientations <p>NB : ce même prestataire aura en charge de réaliser l'actualisation du diagnostic des personnes allocataires du RSA depuis plus de 4 ans, dans le cadre de l'action A.3</p> | Echéancier : 2021 |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| Pilote(s) de l'action <ul style="list-style-type: none"> • CD 40, • CAF Contributeur(s) <ul style="list-style-type: none"> • Pôle Emploi, opérateur(s) retenu(s) à l'issue d'une procédure de marché public | Financements mobilisables <ul style="list-style-type: none"> • Coût estimé : 50 K€ / an • Financement SPIE |
| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre et part d'allocataires orientés en plateforme et ayant bénéficié d'un diagnostic socio-professionnel • Délai entre l'ouverture des droits au RSA et la réalisation du diagnostic socio-professionnel en plateforme • Satisfaction exprimée par les usagers quant à la qualité du dispositif et la pertinence de l'orientation proposée | |

| <u>Fiche-action A.3 : Mettre en place une référence de parcours dédiée aux allocataires du RSA de longue durée (plus de 4 ans dans le dispositif)</u> | |
|---|--|
| <u>Objectifs opérationnels</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Proposer un accompagnement adapté et des parcours cohérents aux publics en insertion ; • Associer davantage les personnes à la définition et au suivi de leur parcours ; • Renforcer la coordination des acteurs autour des situations complexes, notamment de publics allocataires du RSA de longue durée. | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| <u>Contenu de l'action :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une référence de parcours « cas complexes » reposant sur des portefeuilles d'accompagnement 3 fois inférieurs à ceux des référents RSA pour accompagner prioritairement et de façon plus soutenue ces profils <ul style="list-style-type: none"> ➢ Recrutement par le CD 40 de 6 ETP référents de parcours « cas complexes » • Réaliser un diagnostic des personnes allocataires du RSA depuis plus de 4 ans pour identifier les personnes « déçues » (allocataires de longue durée qui nourrissent des attentes insatisfaites vis-à-vis de l'accompagnement) et les personnes « mobilisées » (allocataires de longue durée qui formulent le désir de sortir du RSA par l'emploi ou la formation) <ul style="list-style-type: none"> ➢ Prestation confiée au prestataire en charge de la mise en œuvre des plateformes d'orientation (action A.2) • Orienter ou réorienter ces personnes selon le diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Un accompagnement plus soutenu pour les personnes « déçues » ➢ Une réorientation vers Pôle Emploi ou l'accompagnement global pour les personnes « mobilisées » • Etablir un bilan de cette nouvelle référence de parcours | <u>Echéancier :</u> 2021 |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| <u>Pilote(s) de l'action</u> <ul style="list-style-type: none"> • CD 40 <u>Contributeur(s)</u> <ul style="list-style-type: none"> • MSA, Pôle Emploi, Mission locale, accompagnants spécialisés, opérateur(s) retenu(s) à l'issue d'une procédure de marché public. | <u>Financements mobilisables</u> <ul style="list-style-type: none"> • CALPAE, FSE+ en 2022 • Coût estimé : 6 ETP référents de parcours « cas complexes » : 32 K€ / ETP / an, soit 190 K€ / an |
| <u>Indicateurs de suivi et d'évaluation</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sorties du RSA • Nombre d'allocataires en référence de parcours « cas complexe » • Nombre de sorties du RSA | |

| Fiche-action A.5 : Articuler et développer les différents modes de référence de parcours | |
|--|--|
| Objectifs opérationnels | |
| <ul style="list-style-type: none"> Proposer un accompagnement adapté et des parcours cohérents aux publics en insertion Renforcer les moyens d'accompagnement des publics en insertion, en recherchant l'articulation des offres de service et la prévention des ruptures de parcours Associer les personnes à la définition et au suivi de leur parcours | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| Contenu de l'action : | Echéancier : |
| <ul style="list-style-type: none"> Animer et coordonner un groupe de travail partenarial visant à : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en œuvre un AMO pour la remise à plat des critères d'orientation vers chaque type d'accompagnement, afin notamment de permettre les primo-orientations vers l'accompagnement global ; ➤ Expliciter l'articulation de l'ensemble des offres d'accompagnement indépendamment du statut des personnes (social, emploi, social exclusif, référent de parcours MNA et « cas complexes », accompagnement global, autres références spécifiques). ➤ Un poste de chargé de mission qualité des parcours d'insertion (en articulation avec l'action C.32 et C.35) Sensibiliser les référents RSA, les travailleurs sociaux polyvalents et les professionnels accompagnants de toutes institutions/organismes confondus sur les critères d'orientation et les différents modes de références | 2021 |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| Pilote(s) de l'action | Financements mobilisables |
| <ul style="list-style-type: none"> CD 40 | <ul style="list-style-type: none"> CALPAE |
| Contributeur(s) | |
| <ul style="list-style-type: none"> CAF, MSA, Pôle Emploi, Mission locale, accompagnants spécialisés (BGE, EPCI, CCAS). | |
| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
| <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'allocataires en accompagnement social, en accompagnement social exclusif, en référence de parcours MNA, en référence de parcours « cas complexe » (cf. action 2.3), en accompagnement global, en accompagnement emploi Nombre de personnes accompagnées par professionnel accompagnant Nombre de sorties du RSA | |

B - Lever les freins à l'insertion pour renforcer l'employabilité des publics et développer une offre visant le retour à l'activité

| Fiche-action B.10 : Développer des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) | |
|---|---|
| Objectifs opérationnels | |
| <ul style="list-style-type: none"> Permettre aux familles en situation de précarité, notamment aux familles monoparentales, d'accéder à un mode de garde adapté à leurs besoins, leur permettant de réaliser leurs démarches d'insertion socio-professionnelle | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| Contenu de l'action : <ul style="list-style-type: none"> Montée en charge des dispositifs de crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP), via le biais des microcrèches Articuler cette action avec le cadre du Schéma départemental des services aux familles | Echéancier : 2021 |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| Pilote(s) de l'action <ul style="list-style-type: none"> CAF CD 40 | Financements mobilisables <ul style="list-style-type: none"> FSE+ |
| Contributeur(s) <ul style="list-style-type: none"> Pôle Emploi | |
| Indicateurs de suivi et d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> Nombre de places à destination des personnes en insertion Nombre d'établissements développés Part des familles ayant trouvé une solution d'accueil de leur(s) enfant(s) | |

| <u>Fiche-action B.11 : Assurer le diagnostic des besoins, l'accompagnement à la maîtrise des outils numériques et l'équipement numérique des personnes fragiles</u> | |
|---|--|
| <u>Objectifs opérationnels</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Lever les freins à l'insertion et au retour à l'emploi des personnes en insertion liés aux difficultés d'accès aux outils numériques et à leur utilisation • Favoriser la montée en compétence numérique des personnes en insertion et leur autonomisation dans l'utilisation des outils numériques et dans la réalisation des démarches administratives en ligne • Accompagner dans les démarches dématérialisées d'accès au droit | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| <u>Contenu de l'action :</u> | <u>Echéancier :</u> 2021 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les animateurs numériques du territoire cofinancés par le CD 40 (30 à 35 postes au total à l'échelle du département) | |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| <u>Pilote(s) de l'action</u> | <u>Financements mobilisables</u> |
| <ul style="list-style-type: none"> • CAF • CD 40 | <ul style="list-style-type: none"> • FSE+ |
| <u>Contributeur(s)</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Région • Pôle Emploi • MSA • Cap emploi | |
| <u>Indicateurs de suivi et d'évaluation</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de places à destination des personnes en insertion • Nombre d'établissements développés • Part des familles ayant trouvé une solution d'accueil de leur(s) enfant(s) | |

| <u>Fiche-action B.12 : Développer l'accès à l'offre existante en matière de soutien à la mobilité</u> | |
|---|--|
| <u>Objectifs opérationnels</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Permettre la levée des freins liés à la mobilité des personnes en insertion afin d'accéder au monde de l'emploi • Diversifier les solutions à leurs problèmes de déplacement. • Faire vivre et développer les outils existants en matière de mobilité • Réunir et fédérer toutes les initiatives et innovations liées à la mobilité | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| <u>Contenu de l'action :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Actualiser et diffuser le guide mobilité réalisé par le groupe constitué dans le cadre de la Stratégie Pauvreté. • Confier l'animation et l'actualisation du guide mobilité à ce groupe de travail multipartenarial <ul style="list-style-type: none"> ➢ Prendre en compte les actions menées au-delà du département ➢ Valoriser les dispositifs locaux | <u>Echéancier :</u> 2021 |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| <u>Pilote(s) de l'action</u> <ul style="list-style-type: none"> • CAF • CD 40 <u>Contributeur(s)</u> <ul style="list-style-type: none"> • Région • Pôle Emploi • MSA | <u>Financements mobilisables</u> <ul style="list-style-type: none"> • FSE+ • CALPAE |
| <u>Indicateurs de suivi et d'évaluation</u> <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion du guide mobilité | |

| <u>Fiche-action B.13 : Mettre en place une plateforme numérique et téléphonique sur les mobilités solidaires</u> | |
|--|--|
| <u>Objectifs opérationnels</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Permettre la levée des freins liés à la mobilité des personnes en insertion afin d'accéder au monde de l'emploi • Diversifier les solutions à leurs problèmes de déplacement. • Réunir et fédérer toutes les initiatives et innovations liées à la mobilité | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| <u>Contenu de l'action :</u> | <u>Echéancier :</u> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Conduire une étude d'opportunité et de faisabilité sur la mise en place d'une plateforme numérique et téléphonique sur les mobilités inclusives • Etude confiée au groupe partenarial en charge de l'actualisation et de la diffusion du guide mobilité : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Identifier précisément les besoins des personnes concernant l'utilisation des solutions de mobilité inclusive ➢ Identifier les dispositifs existants ➢ Bénéficier de retours d'expérience de départements ayant mis en place ce type de plateforme | 2021 |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| <u>Pilote(s) de l'action</u> | <u>Financements mobilisables</u> |
| <ul style="list-style-type: none"> • CAF • CD 40 | <ul style="list-style-type: none"> • CALPAE • FSE+ |
| <u>Contributeur(s)</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Pôle Emploi | |
| <u>Indicateurs de suivi et d'évaluation</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de places à destination des personnes en insertion • Nombre d'établissements développés • Part des familles ayant trouvé une solution d'accueil de leur(s) enfant(s) | |

Fiche-action B.14 : Positionner la santé comme un aspect prioritaire et incontournable de l'évaluation des situations et l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi, pris en charge sur le champ social.

Objectifs opérationnels

- Lever les freins à l'insertion liés à la santé
- Améliorer le repérage des problématiques de santé rencontrées par les nouveaux allocataires du RSA
- Faciliter l'orientation des professionnels des allocataires du RSA vers les professionnels de soin compétents

MODALITES OPERATIONNELLES

Contenu de l'action :

- Financement par le FSE, de postes de psychologues au sein d'associations
- Développement de la fonction de référent santé (recrutement d'un médecin et/ou d'un infirmier), afin de pouvoir répondre aux problématiques rencontrées par les professionnels

Echéancier :

2021

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES

Pilote(s) de l'action

- CD 40

Financements mobilisables

- FSE+

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de consultations psychologues réalisées

| <u>Fiche-action B.16 : Renforcer les outils de l'aide alimentaire et la couverture des zones blanches</u> | |
|---|--|
| <u>Objectifs opérationnels</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la mutualisation des moyens et les actions visant à développer la couverture territoriale de l'offre | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| <u>Contenu de l'action :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'un camion itinérant pour la banque alimentaire (1 ou 2 salariés) pour couvrir les livraisons de colis d'urgence en zones blanches • Favoriser l'ouverture des permanences de partenaires | <u>Echéancier :</u> 2021 |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| <u>Pilote(s) de l'action</u> <ul style="list-style-type: none"> • CD 40 | <u>Financements mobilisables</u> <ul style="list-style-type: none"> • CALPAE |
| <u>Indicateurs de suivi et d'évaluation</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ouverture de permanence • Zone(s) couverte(s) par le camion itinérant • Public concerné par la banque alimentaire | |

| <u>Fiche-action B.17 : Développer le recours aux clauses d'insertion dans les marchés publics</u> | |
|--|---|
| <u>Objectifs opérationnels</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'insertion professionnelle des allocataires du RSA • Développer et diversifier les marchés clausés (commanditaires, secteurs d'activité, types de marchés) | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| Contenu de l'action : <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser tout type d'acheteur public (collectivités, associations) à l'intégration d'une clause d'insertion (campagne d'information) • Développer les liens entre les acteurs publics (Département, collectivités, État, Région, Pôle Emploi) et les SIAE notamment pour enrichir leur connaissance des marchés clausés • Prendre appui sur la plateforme Job.landes.fr pour diffuser les heures clausées (dans tous les secteurs d'activité) ou en faire le relais depuis la Plateforme de l'inclusion | Echéancier : 2021 |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| Pilote(s) de l'action <ul style="list-style-type: none"> • CD 40 Contributeur(s) <ul style="list-style-type: none"> • Acheteurs publics | Financements mobilisables <ul style="list-style-type: none"> • FSE+ |
| Indicateurs de suivi et d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'heures réalisées au titre des marchés clausés par des allocataires du RSA • Nombre de marchés des collectivités comportant des clauses sociales | |

| <u>Fiche-action B.18 : Favoriser l'accessibilité des chantiers d'insertion, notamment pour les publics les plus en difficulté</u> | |
|--|--|
| <u>Objectifs opérationnels</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les publics en insertion vers l'emploi, en développant des partenariats avec les entreprises du territoire Faciliter le recrutements des publics en insertion dans les secteurs d'activité en tension via le déploiement d'outils de médiation et d'accompagnement adaptés Sensibiliser les entreprises à l'accueil des publics en insertion et faire connaître les dispositifs existants Développer et diversifier les marchés clausés (commanditaires, secteurs d'activité, types de marchés) | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| <u>Contenu de l'action :</u> | <u>Echéancier :</u> |
| <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le CDI Inclusion permettant d'accompagner les plus de 57 ans dans les structures d'insertion jusqu'à la retraite Réaliser des actions de médiation envers les chantiers d'insertion <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour la diversification des postes ➤ Pour la diversification des métiers Prendre appui sur la mise en place de la Plateforme de l'inclusion pour élargir le réseau de prescripteurs | 2021 |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| <u>Pilote(s) de l'action</u> | <u>Financements mobilisables</u> |
| <ul style="list-style-type: none"> CD 40 État Pôle Emploi | <ul style="list-style-type: none"> FSE+ |
| <u>Indicateurs de suivi et d'évaluation</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> Nombre de salariés dans l'IAE Profil des salariés dans l'IAE | |

| <u>Fiche-action B.20 : Mettre en place une coordination départementale des politiques d'insertion sociale et professionnelle en direction de la jeunesse</u> | |
|--|--|
| Objectifs opérationnels | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'accès à l'activité des jeunes • Proposer un accompagnement coordonné à destination des jeunes • Prévenir les sorties de parcours, l'entrée ou l'ancrage dans le dispositif RSA ou dans la précarité | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| Contenu de l'action : | Echéancier : |
| <ul style="list-style-type: none"> • Une priorité forte en direction de la jeunesse pour de nombreux partenaires, l'action vise à coordonner les différentes initiatives prises par les partenaires • S'appuyer sur la mise en place de la boussole des jeunes dans un cadre partenarial élargi au CD, expérimentation du dispositif sur un territoire • Remettre à plat la gouvernance des politiques d'insertion et d'emploi, en étudiant notamment : <ul style="list-style-type: none"> ➢ L'opportunité d'une approche distincte et spécifique en direction des jeunes ➢ L'opportunité d'une approche entièrement intégrée reposant soit sur le renouvellement des SPEL et l'évolution des Equipes Pluridisciplinaires Locales (EPL), soit sur un cadre nouveau et dédié aux politiques d'insertion sociale et professionnelle en direction de la jeunesse <p>NB : la Boussole des jeunes est mise en place dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles</p> | 2021 |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| Pilote(s) de l'action | Financements mobilisables |
| <ul style="list-style-type: none"> • CD 40 • État • Région • Pôle Emploi • Mission locale • CAF | <ul style="list-style-type: none"> • FSE+ • SPIE |
| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenaires associés au dispositif de la boussole des jeunes • Nombre de jeunes ayant fait appel au dispositif boussole des jeunes • Mise en place d'une coordination effective entre partenaires de l'insertion | |

| <u>Fiche-action B.21 : Renforcer l'accompagnement des jeunes en difficulté</u> | |
|---|--|
| <u>Objectifs opérationnels</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'accès à l'activité des jeunes • Prévenir les sorties de parcours, l'entrée ou l'ancrage dans le dispositif RSA ou dans la précarité | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| <u>Contenu de l'action :</u> | <u>Echéancier :</u> 2021 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite et renforcement de la participation du Département au dispositif FAJ, dans les perspectives de ce qui est annoncé en préfiguration du FSE+ • Soutien à l'accompagnement des jeunes majeurs sortants de l'ASE dont MNA, dans la lignée de la Stratégie Pauvreté dans l'objectif de prévenir les sorties sans solution | |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| <u>Pilote(s) de l'action</u> | <u>Financements mobilisables</u> |
| <ul style="list-style-type: none"> • CD 40 | <ul style="list-style-type: none"> • FSE+ • CALPAE |
| <u>Contributeur(s)</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Mission locale | |
| <u>Indicateurs de suivi et d'évaluation</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes allocataires du FAJ • Taux de jeunes dans un parcours professionnel et/ou scolaire à la sortie de l'ASE | |

| <u>Fiche-action B.22 : Développer la mobilisation du service civique et l'engagement associatif des jeunes</u> | |
|---|--|
| <u>Objectifs opérationnels</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'accès à l'activité des jeunes • Favoriser l'engagement citoyen • Valoriser les engagements de jeunes et les compétences issues de ces engagements, leur permettant de reprendre confiance en elle • Valoriser ces expériences dans une perspective d'insertion sociale et professionnelle | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| <u>Contenu de l'action :</u> | <u>Echéancier :</u> |
| <ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur le réseau associatif pour accueillir et accompagner les jeunes : <ul style="list-style-type: none"> ➢ dans l'attente de trouver de l'emploi ➢ pour s'engager dans un projet collectif ➢ pour reprendre confiance en eux ➢ pour valoriser une expérience et les compétences acquises à travers elles • Valoriser les parcours de jeunes en service civique | 2021 |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| <u>Pilote(s) de l'action</u> | <u>Financements mobilisables</u> |
| <ul style="list-style-type: none"> • CD 40 | <ul style="list-style-type: none"> • FSE+ |
| <u>Contributeur(s)</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • MSA | |
| <u>Indicateurs de suivi et d'évaluation</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes accompagnés ayant participé à une action citoyenne/étant engagés en association • Nombre de jeunes accompagnés ayant trouvé un service civique • Nombre d'associations concernées | |

| <u>Fiche-action B.24 : Développer l'accès aux plateformes d'amorce de parcours proposées par la Région</u> | |
|--|---------------------|
| <u>Objectifs opérationnels</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser l'accès aux dispositifs de formation existants • Favoriser l'accès à la qualification et à l'emploi des personnes en recherche d'emploi • Participer à la montée en compétence et à la reprise de compétence des publics | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| Contenu de l'action : | Echéancier : |
| <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les professionnels accompagnants sur le dispositif, ses atouts pour les allocataires du RSA, les modalités de prescription, etc. • Diversifier les organismes pouvant prescrire l'entrée sur la plateforme | 2021 |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| Pilote(s) de l'action | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Région | |
| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bénéficiaires inscrits au dispositif | |

| <u>Fiche-action B.25 : Ouvrir au Département la prescription de périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)</u> | |
|---|----------------------------|
| <u>Objectifs opérationnels</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'accès à la formation et la mise en situation en milieu professionnel • Permettre aux publics une meilleure orientation vers l'emploi grâce aux PMSMP | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| <u>Contenu de l'action :</u> | <u>Echéancier :</u> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir au Département, la prescription de périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) • Accompagner les entreprises à la mobilisation des PMSMP par le biais d'actions de sensibilisation réalisées par le chargé de relations entreprises | 2021 |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| <u>Pilote(s) de l'action</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • CD 40 • Pôle Emploi | |
| <u>Indicateurs de suivi et d'évaluation</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de PMSMP prescrites au sein du département | |

| <u>Fiche-action B.26 : Développer des Parcours Emploi Compétences (PEC) dans le secteur du grand âge</u> | |
|--|--|
| <u>Objectifs opérationnels</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux besoins de main d'œuvre du secteur du grand âge et du soin à domicile • Favoriser le retour à l'emploi durable des allocataires du RSA • Favoriser l'acquisition de compétences pour renforcer l'employabilité des bénéficiaires du RSA | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| <u>Contenu de l'action :</u> | <u>Echéancier :</u> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Financement de 60 CUI-PEC supplémentaires dans le secteur du grand âge et soins à domicile à l'échelle du département | 2021 |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| <u>Pilote(s) de l'action</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • CD 40 • Pôle Emploi | |
| <u>Contributeur(s)</u> | <ul style="list-style-type: none"> • État |
| <u>Indicateurs de suivi et d'évaluation</u> | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contrats CUI-PEC conclus • Nombre de sorties vers l'emploi suite au contrat CUI-PEC |

| Fiche-action B.27 : Déployer auprès du grand public la plateforme numérique (Job.landes.fr) pour la rencontre de l'offre et de la demande d'emploi des allocataires du RSA | |
|--|-----------------------------|
| Objectifs opérationnels <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la connaissance et la diffusion des offres d'emploi • Mettre en lien les offres d'emploi du territoire avec la demande • Valoriser les employeurs du territoire ou certains secteurs d'activité en tension de recrutement | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| Contenu de l'action : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier le positionnement de la plateforme Job.landes.fr en fonction de la complémentarité avec les outils existants et des enjeux particuliers du département sur le champ de l'emploi (secteur de l'emploi saisonnier, services à la personne, grand âge, etc.) • Déployer la plateforme Job.landes.fr auprès du grand public et des employeurs du Département • Animer la plateforme au quotidien et communiquer sur son existence auprès des employeurs, des demandeurs d'emploi et des professionnels accompagnants | Echéancier : 2021 |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| Pilote(s) de l'action <ul style="list-style-type: none"> • CD 40 | |
| Contributeur(s) <ul style="list-style-type: none"> • Pôle Emploi • Chambres consulaires | |
| Indicateurs de suivi et d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> • Déploiement de la plateforme sur le territoire • Nombre de candidats présents sur la plateforme • Nombre d'entreprises et d'offres d'emplois présentes sur la plateforme | |

| <u>Fiche-action B.29 : Favoriser la constitution de groupements d'employeurs pour sécuriser l'emploi saisonnier</u> | |
|---|--|
| <u>Objectifs opérationnels</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> Assurer une médiation auprès des entreprises pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes en insertion Renforcer l'employabilité des allocataires Sécuriser les débouchés en emploi saisonnier pour les personnes du département en insertion | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| <u>Contenu de l'action :</u> | <u>Echéancier :</u> |
| <ul style="list-style-type: none"> Recruter un chargé de liaison emploi entreprises dont les missions sont de recenser les démarches de mobilisation entreprise et d'assurer une médiation auprès d'elles pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes en insertion Valoriser l'emploi saisonnier auprès des allocataires du RSA via l'articulation avec le dispositif de cumul RSA/emploi | 2021 |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| <u>Pilote(s) de l'action</u> | <u>Financements mobilisables</u> |
| <ul style="list-style-type: none"> CD 40 | <ul style="list-style-type: none"> SPIE : financement d'un poste de chargé de mission participation (0,3 ETP) : 25 K€/an SPIE |
| <u>Contributeur(s)</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> ANEFA Chambres consulaires | |
| <u>Indicateurs de suivi et d'évaluation</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> Constitution et animation de groupements d'employeurs Nombre d'employeurs touchés Nombre de saisonniers bénéficiant du dispositif cumul RSA/Emploi | |

C - Structurer et animer une offre territoriale d'insertion visible et cohérente

| <u>Fiche-action C.30 : Créer un Groupement d'Intérêt Public (GIP) "Solidarités XL" pour un appui à l'ingénierie et une mission d'observatoire des solidarités</u> | |
|--|--|
| Objectifs opérationnels | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter les échanges et le suivi des politiques et dispositifs par les partenaires des champs de l'insertion sociale et professionnelle • Travailler dans une perspective transversale sur le champ des solidarités à l'échelle du département des Landes et des bassins de vie • Structurer et animer une offre territoriale d'insertion visible et cohérente • Améliorer la connaissance en continu des besoins et de l'offre mobilisable | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| Contenu de l'action : Missions du GIP « Solidarités XL » | Echéancier : <ul style="list-style-type: none"> • Dès 2021 pour la réalisation des portraits de territoire • A partir de 2022 pour la création du GIP |
| <p><i>Le GIP est issu d'une proposition formulée dans le cadre du Comité « Nouvelles Solidarités », constitué de représentants de la société civile, du monde économique, des syndicats, du secteur associatif et d'acteurs institutionnels.</i></p> | |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| Pilote(s) de l'action <ul style="list-style-type: none"> • CD 40 Contributeur(s) <ul style="list-style-type: none"> • Parties prenantes du GIP : Région, EPCI, CIAS, Préfecture, ARS, Représentants des Membres du Service Public de l'Emploi (Pôle Emploi, Mission locale), Chambres consulaires, XL Habitat, Représentants du monde associatif et des usagers, Représentants des Structures de l'Insertion par l'Activité économique | Financements mobilisables <ul style="list-style-type: none"> • SPIE |
| Indicateurs de suivi et d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> • | |

| <u>Fiche-action C.32 : Outiller les professionnels et les personnes accompagnées pour améliorer le suivi de leur parcours et la valorisation de leurs compétences</u> | |
|--|--|
| <u>Objectifs opérationnels</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Proposer un accompagnement adapté et des parcours cohérents aux publics en insertion ; • Renforcer la coordination des acteurs autour du parcours d'accompagnement de l'allocataire • Faciliter le suivi de parcours pour les professionnels accompagnants et pour les allocataires | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| Contenu de l'action : | Echéancier : |
| <ul style="list-style-type: none"> • A partir d'un groupe de travail partenarial, concevoir et mettre en œuvre un « carnet de bord » détenu par les allocataires accompagnés et partagé avec le référent, permettant de mettre en avant les accompagnements précédents et de valoriser le parcours et les évolutions constatées (outils d'insertion utilisés, potentiels repérés, actions mobilisées) à l'occasion de chaque rendez-vous d'accompagnement • Ce carnet sera : <ul style="list-style-type: none"> ➤ établi selon le modèle fourni dans l'instruction du 4 février 2019 relative à la mise en œuvre territoriale de la Stratégie Pauvreté et les conclusions de l'étude réalisée en 2020, relative aux paliers de l'insertion socio-professionnelle. ➤ articulé avec les travaux de Pôle Emploi visant à proposer un « journal de bord » du demandeur d'emploi et poursuivant les mêmes objectifs. ➤ repris à chaque rencontre avec un professionnel, permettant de rappeler les droits et devoirs de la personne accompagnée, et les étapes à réaliser dans le cadre de son parcours. Il permettra un meilleur suivi par les professionnels accompagnants et une meilleure visibilité de la personne sur son parcours. | 2021 |
| <i>NB : Cette action constitue le préalable d'un deuxième temps visant à faciliter le suivi des parcours et la coordination entre professionnels, avec l'acquisition d'un logiciel de suivi de parcours (surcouche au logiciel métier ladas), conformément aux dispositions de la feuille de route numérique de l'Etat.</i> | <i>NB : 2022 pour le logiciel de suivi de parcours</i> |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| Pilote(s) de l'action | Financements mobilisables |
| <ul style="list-style-type: none"> • CD 40 | <ul style="list-style-type: none"> • SPIE |
| Contributeur(s) | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Pôle Emploi • CAF • Accompagnants spécialisés (ex BGE) • Mission locale • État • Cap Emploi | |
| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'allocataires du RSA dotés d'un carnet de bord | |

| <u>Fiche-action C.35 : Accompagner l'évolution des équipes pluridisciplinaires locales</u> | |
|---|---|
| <u>Objectifs opérationnels</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter les échanges et le suivi des politiques et dispositifs par les partenaires des champs de l'insertion sociale et professionnelle • Travailler dans une perspective transversale sur le champ des solidarités à l'échelle du département des Landes et des bassins de vie • Mettre en œuvre des pratiques de collaboration entre professionnels de terrain • Structurer et animer une offre territoriale d'insertion lisible et cohérente | |
| MODALITES OPERATIONNELLES | |
| <u>Contenu de l'action :</u> | <u>Echéancier :</u> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Confier aux EPL une mission de mise en réseau des acteurs locaux à des fins de connaissance de l'offre mobilisable en matière d'insertion sociale et professionnelle, d'actualisation du diagnostic des besoins, de propositions d'actions nouvelles ou d'évolution de l'offre existante. En perspective, il sera étudié la possibilité de confier aux EPL, les missions qui sont aujourd'hui confiées au Service Public de l'Emploi Local (SPEL). • Outiller les EPL pour la réalisation de cette mission, et en faire évoluer la composition pour intégrer les représentants de l'État et du monde économique, ainsi que les autres signataires du PTI, notamment dans la perspective d'une intégration des dispositifs de gouvernance existants à l'échelle infra-départementale (EPL, SPEL). • Instaurer une participation des usagers aux EPL : définir les conditions de participation des personnes à la définition et au pilotage des politiques d'insertion • Créer, à terme, une plateforme numérique départementale destinée aux professionnels accompagnants pour une meilleure lisibilité de l'offre mobilisable, selon une approche territorialisée (en lien avec les travaux réalisés par beta.gouv). | <p>A partir de 2021</p> <p>A partir de 2022 pour l'intégration des usagers aux instances locales (EPL)</p> <p>A partir de 2023 pour la plateforme numérique</p> |
| CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES | |
| <u>Pilote(s) de l'action</u> | <u>Financements mobilisables</u> |
| <ul style="list-style-type: none"> • CD 40 • Région | <ul style="list-style-type: none"> • SPIE <p>Financement AMO pour l'instauration d'une démarche de participation des allocataires : 30 K€</p> |
| <u>Contributeur(s)</u> | |
| <p>Pôle Emploi, CAF, MSA, Udaf, CCAS de Dax et de Mont-de-Marsan, État, Région, EPCI, Chambres consulaires, représentants du monde associatif et des usagers, représentants des Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)</p> | |
| <u>Indicateurs de suivi et d'évaluation</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature des acteurs associés aux EPL • Mise en place d'une gouvernance intégrée des politiques d'insertion sociale et professionnelle | |

V. LA GOUVERNANCE DES POLITIQUES D'INSERTION

Au sein du PTI 2021 – 2025, deux cercles de partenaires peuvent être identifiés :

- 1^{er} cercle : les partenaires institutionnels du PTI (Département, État, Pôle Emploi, Région, CAF, MSA) qui seront signataires du document et, à ce titre, s'engageront annuellement sur les actions et la mobilisation de moyens dans le cadre des fiches-actions ;
- 2^e cercle : les autres parties prenantes qui participent à la mise en œuvre des actions sans être les pilotes ou les financeurs.

Les signataires du PTI 2021 – 2025

1^{er} cercle de signataires : les pilotes d'actions

Composition : CD 40, Etat, Pôle Emploi, Région, CAF, MSA

Rôle : Engagement annuel sur la mobilisation de moyens et le rendu compte dans le cadre de la mise en œuvre des fiches actions

2^e cercle de signataires : les contributeurs

Composition : Udaf, UD-CCAS, Association des Maires des Landes, Mission Locale, Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx, ARS, Maison Landaise des Personnes Handicapées (MLPH), DEPHIE Cap Emploi, CCI, Chambre d'agriculture, CMA

Rôle : Participation à la mise en œuvre des actions, sans en être pilote ou financeur

Afin de conduire à l'instauration d'une nouvelle dynamique de travail et en conformité avec les orientations nationales relatives au Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE), il est proposé une gouvernance organisée comme suit :

Echelle départementale

Comité de pilotage élargi Insertion et Emploi

Rôle : partage et décisions sur les grandes orientations, pilotage de l'ensemble des réseaux et démarches contractuelles à l'échelle départementale (PTI, Stratégie Pauvreté, accompagnement global, IAE, CAOM, SPED, SPIE)

Co-présidence Département / Etat

Composition : signataires du PTI (premier et second cercles)

Fréquence : annuelle

Comité des financeurs

Rôle : articulation des stratégies des financeurs, suivi des travaux, bilan des actions, propositions d'ajustements des orientations et actions du PDI-PTI

Composition : premier cercle de signataires (Département, Etat, Pôle Emploi, Région, CAF, MSA), autres partenaires au cas par cas

Fréquence : trimestrielle

Echelle locale

Equipes pluridisciplinaires locales

Rôle : mise en réseau et coordination des acteurs et des réseaux locaux (CTA, SPEL), partage des besoins du territoire, bilan et propositions d'ajustements des actions mises en œuvre localement

Co-présidence Département / Etat / Pôle Emploi

Composition : Département, Etat, Pôle Emploi, autres partenaires locaux, porteurs d'actions, conseillers départementaux

Fréquence : a minima semestrielle, à adapter en fonction des territoires et de l'actualité

Le schéma repose sur les principes suivants :

- Une **rationalisation de la comitologie** afin de :
 - o Limiter la mobilisation des partenaires au sein d'instances poursuivant des objectifs connexes (ex : SPED et comité de pilotage RSA, SPEL et équipes pluridisciplinaires locales) ;
 - o Garantir la pertinence et la plus-value de la mobilisation de chacun ;
 - o Optimiser les circuits d'échanges d'informations et de prise de décisions.
- Une **responsabilisation des partenaires** dans la mise en place et le suivi des actions, afin de :
 - o Matérialiser le caractère partenarial renforcé du PTI 2021-2025 ;
 - o Accroître le caractère partagé des orientations en matière d'insertion et d'emploi.
- Une **articulation renforcée et cohérente entre les instances** :
 - o *Départementales* ayant vocation à prendre des arbitrages sur la priorisation des chantiers et les moyens de leur mise en œuvre ;
 - o *Territoriales* ayant vocation à améliorer l'interconnaissance des offres de service, partager les besoins de nouveaux développements ou d'ajustement des actions mises en œuvre localement, alimenter sur cette base la réflexion des partenaires signataires du PTI au niveau départemental.
- L'**affirmation de la place des allocataires** au sein des instances.

Les implications opérationnelles de ces principes sont les suivantes :

- Des **regroupements d'instances** à envisager dans la limite du cadre légal et réglementaire applicable ;
- Des **tours de table à « géométrie variable »**, en fonction du rôle de chacun et des sujets portés à l'ordre du jour, avec une mobilisation prioritaire du premier cercle de partenaires signataires du PTI 2021-2025 et pilotes d'actions (Département, État, Région, Pôle Emploi, CAF, MSA) ;
- L'affirmation d'un **co-pilotage des instances** et du rôle de coordination du Département ;
- L'engagement d'une **démarche visant à instaurer la participation des usagers** à tous les niveaux (à partir de 2022, action inscrite dans le PTI et l'AMI SPIE).

SIGNATAIRES DU PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021-2025

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental des Landes

Cécile BIGOT-DEKEYZER
Préfète des Landes

Alain ROUSSET
Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

Thierry LESCURE
Directeur territorial de Pôle Emploi

Antoine BIAVA
Directeur de la CAF des Landes

Thierry MAUHOURAT-CAZABIEILLE
Directeur de la MSA Sud Aquitaine

Philippe LAMARQUE
Président de l'Union Départementale des CCAS/CIAS

Hervé BOUYRIE
Président de l'Association des Maires des Landes

Didier COUTEAUD
Directeur de la délégation départementale des Landes de l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine

Magali VALIORGUE
Présidente de la Mission locale des Landes

Jean-Marc LESPADE
Président du Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx

Jean-Pierre LONDEIX
Président de DEPHIE Cap Emploi

François LAFITTE
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes

Marc VERNIER
Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes

Marie-Hélène CAZAUBON
Présidente de la Chambre d'Agriculture des Landes

Richard FINOT
Président de l'Association BGE Landes TEC Ge Coop

Stéphanie POURQUIER
Directrice de la Maison Landaise des Personnes Handicapées

Jacques LAMAZOUADE
Président de l'UDAF des Landes

Département des Landes
Direction de la Solidarité
Pôle social
Hôtel du Département
23 rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. : 05 58 05 40 40

landes.fr

Avec le concours financier de :

